

Rouhling

Informations

139

Déc.
2022



Réalisation d'ascenseurs
Impasse Gounod



Les chantiers de cette fin d'année

Lotissement Coubertin 2



Création de 21 logements
Place du Marché

www.rouhling.fr



Taxi Stéphane

06.75.20.17.66

TONI Stéphane
9, rue des Marguerites
57200 BLIES-EBERSING

Commune de rattachement
Rouhling

Transport de malades en position assise
Tous types de transports

Toutes distances
7 jours / 7

Déplacements privés
et professionnels,
Navette aéroports et gares,
Transports de colis urgents,
Transport de malades
en position assise
(consultations,
hospitalisation, cures...)

Tél 06 75 20 17 66,
03 87 06 19 80

E-mail :
taxistephane57@orange.fr

technigazon

18, rue Pierre Adt
54700 Atton

03 83 82 58 74 tél
03 83 82 58 96 fax
contact@technigazon.fr

terrains de sport engazonnés
stabilisés et synthétiques

GRASSO

David GRASSO
06 74 53 34 39

CHAPE
CARRELAGE
PIERRE NATURELLE
PETITE MAÇONNERIE
SALLE DE BAIN CLÉ EN MAIN

GRASSO SAS • 9 Impasse Paul Verlaine • 57520 • ROUHLING
dav.grasso@sfr.fr



ambulances
JORD'ANNE
& Associés



Agence : Zone Artisanale - ROUHLING

Siège : 19 Rue des Frères Rémy - SARREGUEMINES

03 87 09 9000

Sommaire

- p. 2 Etat civil
- p. 7 Maison de retraite
- p. 8 Nouvelles de BST
- p. 9 CDC Habitat
- p. 10 Au conseil municipal
- p. 12 La page financière
- p. 13 Personnel communal
- p. 14 Chantiers et travaux
- p. 18 Urbanisme
- p. 19 Solidarité
- p. 20 Vie économique
- p. 23 Civisme
- p. 24 Histoire de Rouhling
- p. 26 Echos des écoles
- p. 28 Périscolaire et animations
- p. 30 Environnement
- p. 31 Votre bibiothèque
- p. 32 Vie Associative

Rouhling Informations n° 139
Décembre 2022

Le mot du maire

Madame, Monsieur, chères Rouhlingeuses, chers Rouhlingois,

Alors que nous avons profité d'un mois d'octobre plutôt doux, novembre nous a fait basculer doucement dans la saison froide. Nos besoins en énergie pour nous chauffer et nous éclairer ont augmenté.

Les difficultés de production d'électricité, de fourniture en gaz et de hausse des coûts nous amènent toutes et tous à être plus sobres. Comme vous le savez, la commune de Rouhling s'est engagée dans cette voie afin de réduire ses consommations. Nous avons pris l'initiative, à l'instar de nombreuses communes voisines, d'éteindre l'éclairage public de 23h00 à 5h00, étant précisé qu'une dérogation sera faite les 24, 25 et 31 décembre. Les illuminations de Noël, un peu moins nombreuses, seront allumées du vendredi 25 novembre à début janvier 2023. Les maintenir était important au regard du besoin de convivialité que chacun ressent en ces périodes de fêtes. La magie de Noël sera ainsi préservée !

Les impacts de la crise se répercutent dans de nombreux domaines de l'activité économique. De nombreuses entreprises ne répondent plus aux appels d'offres, n'ayant pas de visibilité sur l'avenir tant pour leurs fournitures que sur les tarifs. Cette situation inédite impacte directement nos projets et chantiers. Ainsi la rénovation de la salle omnisports n'a pas pu démarrer dans les délais, mais nous espérons un lancement des travaux début 2023.

Malgré cette conjoncture, d'autres projets avancent positivement. Ainsi le lotissement du ruisseau qui s'achève (hors travaux de finition de voirie) a laissé sa place à la nouvelle tranche du lotissement Coubertin 2, le permis de la maison de santé a été accordé et le terrain cédé à l'aménageur et les études du projet éolien se poursuivent. Vous retrouverez plus de détail dans les pages qui suivent.

Dans cette période morose où nous devons ensemble faire preuve de résilience, la municipalité reste mobilisée pour rendre le quotidien des Rouhlingois le plus agréable possible.

Je souhaite d'ailleurs profiter de l'occasion pour remercier l'ensemble du personnel municipal, toujours dévoué et impliqué dans ces missions au service de la population.

Afin de rester optimiste, il est important de donner du sens à notre quotidien. Laissons désormais place aux festivités et aux moments de partage et de joie qu'elles nous procurent.

Bonne lecture à tous et joyeuses fêtes !

Jean-Luc EBERHART
Maire de Rouhling



du 17 mai 2022
au 16 novembre 2022

Naissances

Bienvenue et meilleurs vœux de prospérité à :

- Elya GEISLER née le 20 juin à Forbach 1^{er} enfant de Nicolas GEISLER et Caroline BERNARD.
- Maurine SCHOUmacher née le 09 juillet à Forbach 2^{ème} enfant de Cyril SCHOUmacher et Géraldine WILPERT .
- Eren KORKMAZ, né le 24 août à Forbach 2^{ème} enfant de Ufuk KORKMAZ et Claire née HEUB.
- Justin CHARLES, né le 16 septembre 2022 à Forbach, enfant de Christopher CHARLES et Sandrine MARTIN.
- Milan HASSLI, né le 20 septembre 2022 à Sarreguemines, 2^{ème} enfant de Joseph HASSLI et Sonia HAOUAM.
- Lyana KLOS, née le 24 octobre 2022 à Sarreguemines, 3^{ème} enfant de David KLOS et Anaïs MINCK.



Décès de l'abbé KAUFFMANN

L'Abbé Jean-Marie KAUFFMANN s'est éteint à Sarreguemines, le mardi 19 juillet à l'âge de 84 ans.

Né le 19 janvier 1938 à Metz, il était devenu enfant de chœur dès ses 7 ans. Après le petit séminaire à Montigny-lès-Metz puis le grand séminaire à Metz, il a été ordonné prêtre le 29 juin 1965.



Sa vie de prêtre se fait en Moselle-Est : à Stiring-Wendel de 1965 à 1970 puis aumônier de la Jeunesse ouvrière catholique (JOC et JOCF) sur Sarreguemines, Sarralbe et Bitche de 1970 à 1979. De 1980 à 1989, son apostolat le mène dans les cités ouvrières de Maroc et de Neuland à Creutzwald ainsi qu'à Creutzwald-centre comme vicaire.

Il devient curé de Rémering-lès-Puttelange, Grundviller et Richeling de 1989 à 1996. Puis, après deux ans à Sarreguemines, Jean-Marie KAUFFMANN est de 1997 à 2010 curé de la communauté de paroisses St Gabriel Val de Sarre Nord regroupant les communes de Grosbliederstroff, de Rouhling et de Lixing-les-Rouhling.

Il avait également établi une coopération suivie avec des prêtres togolais qu'il accueillait chaque été en organisant une solidarité active des paroissiens avec le Togo.

Nous garderons de lui en mémoire son dynamisme au service de ses paroissiens dans des domaines très divers, son sens de l'accueil, son ouverture aux plus petits, aux malades et handicapés...

Il s'était retiré à l'Ehpad Notre-Dame du Blaumberg de Sarreguemines.

Un bel hommage lui a été rendu lors de la cérémonie religieuse de ses obsèques, par de nombreux et émouvants témoignages.

Nos condoléances.

Mariages

Sincères vœux de bonheur à :

- Gaëtan MAIRE, responsable d'exploitation a pris pour épouse Fanny LAMBINE, secrétaire médicale le 16 juillet.
- Jérémie PETRY, ingénieur d'études a pris pour épouse Amandine GENTET, en formation d'assistante maternelle le 23 juillet.
- Arnaud TONI, chargé de clientèle en banque assurance a pris pour épouse Sarah SCHNEIDER, notaire le 27 août.
- Matthieu BEHR, technicien chimiste a pris pour épouse Floriane COURET, infirmière le 17 septembre.

Décès

Sincères condoléances aux familles éprouvées par le décès d'un des leurs.

- Aline KLINGLER, décédée à Rouhling le 24 mai 2022 à l'âge de 45 ans.
- Didier WEISSE, décédé à Vandoeuvre-les-Nancy le 22 mai 2022 à l'âge de 57 ans .
- Anne THIL veuve STEUER, décédée le 27 mai 2022 à Puttrelange-aux-Lacs à l'âge de 91 ans.
- Grégoire SCHMITT, décédé le 19 juin 2022 à Sarralbe à l'âge de 90 ans.
- Régine BOUR veuve HAMANN, décédée le 13 juillet 2022 à Rouhling à l'âge de 93 ans.
- Renée GRUB, décédée le 13 juillet 2022 à Sarreguemines à l'âge de 92 ans.
- Hubert PHILIPPE, décédé le 8 août 2022 à Bitche à l'âge de 91 ans.
- Peter FEIT, décédé le 14 septembre 2022 à Rouhling à l'âge de 56 ans.
- Gabriel THIEL, décédé le 16 octobre 2022 à Sarreguemines à l'âge de 92 ans.
- Chantal GRASSO née LEFEVRE, décédée le 30 octobre 2022 à l'âge de 66 ans.



Anniversaires

Heureux anniversaire et meilleurs vœux de longévité à :

Mesdames :

- Jeanne SZCZEPANIAK née BRENDEL Jeanne, 92 ans le 19 mai
- Arlette CHANOT née BERAUD, 84 ans le 20 mai,
- Jeanne KESSLER née NEU, 90 ans le 30 mai,
- Catherine BOUR née PHILIPPE, 80 ans le 10 juin,
- Bernadette FERSING, 80 ans le 10 juin,
- Marie Anne EBERHART née FERSING, 81 ans le 16 juin,
- Suzanne KUFFLER née EWERLING, 81 ans le 23 juin,
- Marthe GLADEL née SPOHR, 89 ans le 28 juin,
- Rose-Marie MULLER née FERSING, 81 ans le 15 juillet,
- Cécile FERSING née EBERHART, 86 ans le 28 juillet,
- Maria DORA née BARANYI, 87 ans le 1er août,
- Marie JUNG née THIRY, 82 ans le 4 août,
- Ascension NAVARRO née MOHEDANO, 84 ans le 7 août,
- Marie HAAG née BOCK, 90 ans le 7 août,
- Antoinette BOUR, 98 ans le 11 août,
- Hilde KOCH née KANY, 81 ans le 16 août,
- Pierrette REICHART née WAGNER, 80 ans le 16 août,
- Marie FERSING née WERNETT, 83 ans le 17 août,
- Marie Louise NAVARRO, 87 ans le 18 août,
- Dorotea BLANES née CALDERA, 97 ans le 20 août,
- Irmgard RICCIARDI née WAGNER, 81 ans le 24 août,
- Berthe SCHMITT née DINCHER, 88 ans le 25 août,
- Anne SCHAEFFER née KLEIN, 94 ans le 2 septembre,
- Liliane PALENCIA née NIMSGERN, 80 ans le 3 septembre,
- Marie BORDE née RENARD, 84 ans le 7 septembre,
- Jeannette MALLICK née PHILIPPE, 86 ans le 12 septembre,
- Madeleine EBERHART, 85 ans le 16 septembre,
- Eliane LEICK née KEFF, 88 ans le 18 septembre,
- Mariette TOUATI née JEHL, 97 ans le 19 septembre,
- Joséphine KIRSCH née KOEHLE, 81 ans le 22 septembre,
- Denise BORDE née MALEPPI, 91 ans le 27 septembre
- Léonie SCHWARTZ née MULLER, 87 ans le 29 septembre,
- Bernadette PETERMANN née FERSING, 81 ans, le 1^{er} octobre,

- Françoise FERSING née SPOHR, 85 ans le 5 octobre,
- Germaine SPOHR née TONI, 91 ans le 18 octobre,
- Rolande STABLOT née AGISSON, 80 ans le 24 octobre,
- Françoise TAESCH née SCHWARTZ, 92 ans le 1^{er} novembre,
- Bernadette TONI, née TONI, 83 ans le 7 novembre,
- Antoinette JUNG née SCHWARTZ, 86 ans le 8 novembre,
- Henriette URBANIJA née STAMMLER, 82 ans le 8 novembre,
- Giulia MAUCHOFFE née COL, 80 ans le 14 novembre.



Messieurs :

- Jean MEYER, 84 ans le 19 mai,
- Robustiano GARCIA, 89 ans le 24 mai,
- Rudolf WENZEL, 83 ans le 2 juin,
- Florent FERSING, 85 ans le 6 juin,
- Heinrich MAIBOOM, 82 ans le 24 juin,
- Joseph WARY, 87 ans le 30 juillet,
- Roger FERSING, 85 ans le 3 août,
- Henri FRANCISCO, 91 ans le 7 août,
- Lucien FEICHT, 84 ans le 22 août,
- Joseph TONI, 95 ans le 31 août,
- Léon FERSING, 89 ans le 6 septembre,
- Raymond BOUR, 85 ans le 13 septembre,
- Robert MAUCHOFFE, 83 ans le 21 septembre,
- Roger KRONENBERGER, 89 ans le 25 septembre,
- Félix PALENCIA, 84 ans le 27 septembre,
- Bernard KUFFLER, 82 ans le 29 septembre,
- Denis PLANCHE, 81 ans le 12 octobre,
- Louis FERSING, 83 ans le 15 octobre,
- Bertrand HEIDELBERGER, 88 ans le 21 octobre,
- Charles ANTHONY, 85 ans le 8 novembre.

HEHN
FRÈRES

11, rue Antoine Pelletier
57520 GROSBLIEDERSTROFF

Email : hehnfreres@orange.fr

ENTREPRISE DE PLÂTRERIE

PLÂTRERIE TRADITIONNELLE
PROJETÉ, CLOISONS
FAUX PLAFONDS
RÉHABILITATION, CORNICHES
DÉCORATION INTÉRIEURE
CRÉPIS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS



03 87 09 03 45

Les nouveaux nonagénaires

Rosa HOFFMANN

Rosa SCHWARTZ est née le 2 juin 1932 à Rouhling, 5ème d'une famille de 6 enfants. Elle va à l'école de Rouhling puis aide ses parents dans les travaux de la maison et des champs.

Le 24 septembre 1957, elle épouse Antoine HOFFMANN qu'elle aura la douleur de perdre en 1998. Le jeune couple s'installe chez les parents de Rosa et ils auront 3 enfants : Bernadette, Brigitte et Jean-Marc qui leur donneront 2 petits-enfants : Nicolas et Claire. Depuis la famille s'est encore agrandie avec 2 arrière petits-enfants : Enes et Eren.

Rosa a toujours été très active, pendant longtemps elle a fait de la gymnastique à Rouhling et à 80 ans n'hésitait pas à retapisser une pièce. Aujourd'hui, elle vit plus calmement, va se promener dans le village, fait un peu de travail de couture à la machine, elle lit des livres en français ou en allemand, fait des mots croisés et regarde la télévision. A midi, elle mange chez son fils qui habite la maison voisine.

Depuis plus de 10 ans elle partage ses loisirs avec Albert GLADEL.

Les représentants de la municipalité sont venus la féliciter pour l'occasion en présence de ses enfants et petits-enfants.



Maya SCHWARTZ

Marie-Louise HELLERINGER est née le 1er septembre 1932, aînée d'une famille de 7 enfants, dès son plus jeune âge, on la surnomme "Maya". Après l'école elle travaille à la faïencerie de Sarreguemines et elle y travaillera jusqu'à son mariage avec Henri Schwartz qu'elle a rencontré à l'occasion d'un bal.

Ils se marient le 21 juin 1954 et s'installent dans la maison de ses beaux-parents où elle vit toujours. Ils ont 4 enfants : Mireille, Astride, Isabelle et Didier.

En 1983, elle a la douleur de perdre son mari et quelques années plus tard c'est son fils qui décède à l'âge de 25 ans.

Depuis la famille s'est agrandie avec l'arrivée de 5 petits-enfants : Estelle, Hervé, Barbara, Alexandre et Pierre-Alain et de 3 arrière-petits-enfants : Eva, Diego et Mya.

Aujourd'hui, Maya est une nonagénaire enthousiaste et active, elle s'occupe de sa maison, fait le ménage, prépare ses repas mais elle est très bien aidée par ses filles pour la réalisation de ces tâches. Elle reste membre actif du Club du 3ème Age de Rouhling où elle fait des travaux de couture, de bricolage et de tricot et où elle joue aux cartes. Tous les soirs, avant de se coucher elle se fait une partie de "trionimos" en solitaire, jeu qu'elle apprécie beaucoup.

Pour l'occasion, M. le Maire et son équipe sont venus la féliciter et lui offrir le traditionnel cadeau de la mairie.



Noces d'or...

Suzanne et Bertrand FERSING



Suzanne est née le 10/04/1951 à Rouhling, Bertrand le 12/06/1948 à Rouhling, ils étaient voisins, se connaissent depuis toujours si bien qu'à l'âge adulte leur couple devient une évidence et ils se marient le 17/12/1971.

Suzanne a effectué la plus grande partie de sa carrière dans l'entreprise Weber de Rouhling comme secrétaire de direction. Bertrand a travaillé comme magasinier chez Braun et Baltes à Sarreguemines jusqu'en 1980 avant de devenir ouvrier communal de Rouhling où il a terminé sa carrière. Deux garçons sont venus égayer leur foyer, Marc en 1972 et Jean-François en 1979.

Le jeune couple a habité durant 4 ans à la cité de Rouhling avant de construire la maison où ils vivent encore aujourd'hui.

Suzanne pratique le yoga, Bertrand fait de la musculation, ils aiment tous les deux marcher, Bertrand fait aussi du vélo et ils trouvent beaucoup de plaisir à s'occuper de leur jardin.

Pour les repas, c'est Bertrand qui les prépare, Suzanne préfère confectionner les desserts. Ils sont tous deux fervents supporters de l'équipe de football locale et ils apprécient beaucoup les vacances, le ski, les sorties et les repas entre amis.

Depuis 2021, ils ont la joie d'être grands-parents et c'est avec beaucoup de bonheur qu'ils voient leur petit Clément évoluer et grandir.



Mariette et Joseph WEISSLINGER

Mariette FERSING est née à Rouhling, le 9/02/1952, Joseph WEISSLINGER est également né à Rouhling, le 11/12/1948.

Joseph était membre de l'équipe de football locale avec le frère de Mariette et c'est en raccompagnant son copain chez lui qu'il a appris à faire la connaissance de celle qui allait devenir sa femme.

Ils se marient le 4 juillet 1972 à Rouhling.

Le jeune couple s'installe chez la maman de Joseph puis construisent une maison dans le jardin et y emménagent en 1979.

Mariette a fait toute sa carrière chez ThyssenKrup à Sarreguemines en tant que secrétaire. Joseph a travaillé comme menuisier chez Pierron, avant de finir sa carrière aux Houillères du Bassin de Lorraine.

Ils ont eu deux filles, Patricia en 1973 et Emilie en 1980, lesquelles leur ont donné 4 petits-enfants : Elodie, Lauryne, Noah et Léo.

Mariette a été pendant quelques années membre de l'Association des Parents d'Elèves et a participé à la fabrication du "Rouhling Informations" durant plusieurs années, en effet, Claude BAURÉ alors adjoint au maire lui apportait le brouillon du bulletin municipal ainsi qu'une machine à écrire de la mairie et c'est elle qui le tapait durant ses heures de loisirs. Joseph, après avoir œuvré pendant longtemps dans l'équipe de football, a pratiqué durant quelques années le judo à Rouhling.

Aujourd'hui, ils s'occupent de leurs petits-enfants. Ils aiment tous les deux travailler dans leur jardin où ils élèvent encore quelques poules. Ils font de la marche à pieds, jouent ensemble au scrabble et font des mots fléchés. Mariette chante dans une chorale et Joseph adore observer les oiseaux, il a été un temps membre de la LPO (ligue pour la protection des oiseaux). Cet été, c'est entourés de leurs enfants et petits-enfants qu'ils ont fêté leurs noces d'or.



état civil

... et de diamant

Rose-Marie et Florent FERSING

Rose-Marie Schmidt est née à Berlin le 25/06/1943, à l'âge de 6 ans elle vient s'installer à Hundling avec son père.



Après l'école, elle a travaillé comme dactylo

chez Pierron à Sarreguemines, poste qu'elle occupera jusqu'à son mariage.

Florent FERSING est né à Rouhling, le 6/06/1937, il a fait toute sa carrière aux Houillères du Bassin de Lorraine : pendant 20 ans comme enseignant au service professionnel puis comme agent technique, agent de sécurité et enfin agent immobilier dans divers services du jour.

Rose-Marie et Florent se rencontrent à l'occasion d'un bal en 1960 et se marient à Hundling le 11/05/1962. Ils s'installent chez les parents de Florent à Rouhling, puis vont vivre dans un logement de fonction à la cité du Wiesberg à Forbach avant de s'installer à Rouhling dans la maison que Florent a construit avec l'aide de son père et de quelques copains.

Rose-Marie donne naissance à 4 filles : Myriam en 1963, Caroline en 1964, Sylvie en 1969 et enfin Marielle en 1977.

Aujourd'hui la famille s'est agrandie avec 10 petits-enfants.

Alors que Rose-Marie se consacrait entièrement à la maison et à sa famille, Florent a pratiqué pendant des années l'accordéon à Sarreguemines et s'est affilié à l'AFN (anciens combattants d'Algérie) à Petite-Rosselle dont il est toujours membre.



Depuis la retraite, Rose-Marie et Florent s'occupent de leurs petits-enfants, de la maison, du jardin et du verger.

Ils adorent les voyages, les croisières, ont visité de nombreux pays (Portugal, Norvège, les îles Canaries ...) et ils aiment les sorties au restaurant.

C'est en juillet qu'ils ont fêté leurs noces de diamant au Cocon entourés de leur belle et grande famille.

Monique et Jean-Paul DONEYER

Monique RAUCH est née le 20/11/1942 à Thionville ; lorsqu'elle a eu 6 ans ses parents sont venus s'installer à Sarreguemines pour raisons professionnelles.



Jean-Paul DONEYER est né le 23/11/1937. Leurs parents respectifs se connaissaient de longue date. Jean-Paul a fait la connaissance de Monique à son retour du service militaire quand il a été saluer ses parents.

Ils se marient le 27/04/1962 à Sarreguemines. Ils habitent quelques temps à Sarreguemines avant d'acheter un terrain à Rouhling et d'y faire construire une maison où ils emménagent en 1971.

Ils ont eu 4 enfants : Martine en 1965, Thierry en 1966(décédé en 2014), Jean-Luc en 1971 et Laurent en 1973.

Jean-Paul a mené sa carrière de chauffeur routier chez BEHR à Ippling et a pu sillonner de nombreux pays d'Europe, Monique a mis sa carrière entre parenthèses pour s'occuper de ses enfants puis a travaillé une vingtaine d'année comme déléguée commerciale chez Bourgeois (Paris), métier qui lui demandait aussi de nombreux déplacements dans le Grand Est de la France.

Leurs enfants leur ont donné 6 petits-enfants : Stéphanie, Maxime, Julien, Marie, Pauline et Romain et ils ont maintenant 2 arrière-petits-enfants : Louis et Marceau.

Ils sont tous deux membres du Club Edelweiss à Grosblierstroff, Monique aime lire et faire des mots croisés, Jean-Paul bricole beaucoup dans la maison, il jardine, fait la cuisine et de nombreux travaux de la maison pour soutenir son épouse qui a des problèmes de santé.

Ils aiment tous deux voyager, ils partent plusieurs fois dans l'année découvrir des régions de France et c'est Jean-Paul qui conduit mais toujours en empruntant les routes nationales, cela permet de mieux voir le pays.

Ils ont fêté leurs noces de diamant entourés de leur grande famille.





Distribution de bonbons
aux enfants des Automnales



Atelier "biscuits de Noël"



Bricolage de Noël

Séjour dans les Vosges

L'Ehpad des Alisiers de Rouhling en association avec celui des Cerisiers de Forbach a organisé du 3 octobre au 5 octobre un séjour dans les Vosges, sur la commune des Voivres près d'Epinal.

Pour compléter le groupe de 7 résidents (5 de Rouhling et 2 de Forbach) et optimiser le voyage, la commune a sollicité des habitants de plus de 60 ans qui ont été 8 à se joindre au groupe.

Encadrés par 5 accompagnateurs (Gouvernantes, Animateurs, Infirmiers), sous un soleil radieux et des températures particulièrement clémentes, les séniors ont pu découvrir ou redécouvrir pour d'autres cette magnifique et verte région des Vosges, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Au programme du séjour, balades en forêt, ramassage d'herbes aromatiques, ateliers culinaires, soirée loto, bricolage, restaurant ainsi que la visite d'une fabrique de bonbons des Vosges.



Les résidents en ont pris plein les yeux pendant 3 journées et sont rentrés dans leurs établissements respectifs avec de très beaux souvenirs à partager avec leurs proches, amis et famille.



Une belle journée festive à l'EHPAD les Alisiers

Le 17 juin 2022 les résidents avec leurs familles, leurs proches et le personnel ont enfin pu faire la fête tous ensemble après deux années difficiles rythmées par la pandémie liée au COVID19.

Le jardin extérieur de la maison paré de tonnelles prêtées et installées par la Mairie de ROUHLING a permis d'accueillir les convives. Un repas concocté par les cuisiniers de l'EHPAD a été apprécié de tous. Les tours de chants d'Henriette et Martial ont été un intermède musical fort réussi.... Le personnel a surveillé la bonne hydratation des résidents en cette magnifique journée ensoleillée. Tout était présent pour bien commencer la période estivale...



maison de retraite

Une nouvelle centenaire à Rouhling

Le 9 septembre, M le Maire s'est rendu à l'Ehpad de Rouhling pour honorer Mme HOHMANN qui fêtait ses 100 ans.

Jeanne COLLIN est née le 9 septembre 1922 à Sarreguemines, 3ème d'une famille de 5 enfants. Elle a longtemps travaillé dans le magasin de faïences de ses parents place du général Sibille à Sarreguemines.

En 1953, elle épouse Guy HOHMANN, lui aussi originaire de Sarreguemines avec qui elle aura 2 enfants. Géomètre aux Mines de Potasse d'Alsace, la famille déménage à Cernay.

Après le décès de son mari et le départ de ses enfants, elle revient vivre en Lorraine qu'elle ne quittera plus, à Schorbach puis Sarreguemines.

Des ennuis de santé la conduisent à adopter la maison de retraite de Rouhling en 2010.

Elle y coule des jours heureux et paisibles, refusant tout éventuel rapprochement familial disant "...ma fille, on ne déracine pas un arbre !".

En 2018, elle fête son 96ème anniversaire, en remarquant avec malice, "...encore quatre !".

Le 9 septembre 2022, elle fête très joyeusement, et pendant 3 jours, ses "100 ans", entourée de sa petite-sœur, ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants ainsi que du personnel et des résidents de la maison de retraite.



nouvelles de boutiers-saint-trojan

Malgré le décès de Robert RICHARD et le retrait de Jean KARMANN la notion de jumelage entre nos 2 communes ne s'éteint pas. La flamme est faible mais persistante. Dans les bulletins municipaux respectifs on trouve au moins un paragraphe qui relate ce qui se passe dans la commune jumelle.

Sachez que le comité de jumelage de Rouhling a l'intention en 2023 d'organiser, le 1er mai à l'ECS, un petit déjeuner charentais (le brin d'aillet).

Michel RICHARD a rejoint son frère jumeau dans l'au-delà. Quelques mois après Robert celui que nous avons apprécié autant que le maire emblématique, s'en est allé. Condoléances Mimi.

En 2022 il n'y a pas eu de festivités pour le 14 juillet à cause de problèmes financiers et de moyens humains. Par contre, la foire aux acries, sorte de vide grenier, a été organisée par l'APE.

Depuis le 1er mars 2022, l'éclairage public est coupé la nuit (du 16 août au 31 mai de 23h30 à 6h ; du 1er juin au 15 août de 22h à 6h). Exceptions possibles pour le réveillon de fin d'année et les fêtes locales et nationales.

Le tri des déchets. La réglementation obligera, au 1er janvier 2024, le tri des déchets alimentaires et des emballages recyclables. Constat : le non-tri des restes alimentaires coûte 1,2 millions d'euros aux seuls citoyens charentais.

La société de nos amis vignerons bio, la SCEA BRARD-BLANCHARD, dont le domaine est situé sur la fine champagne de Cognac, est gérée par Sophie BRARD avec le soutien de ses parents. Ils ont fêté leurs 50 ans d'existence et décrochent un nouveau 1er prix au Salon de l'Agriculture à Paris.



Nouveau boulanger "La mie de Florine" dirigée par Nicolas GUYON. Pour relancer l'activité de ce commerce, en partenariat avec la municipalité, une baguette tradition a été offerte à chaque client.

Une première depuis longtemps à la Résidence Pasteur : les voisins font la fête !

Une journée de "Fête des voisins" s'est tenue en juillet à Rouhling. L'événement a été porté par la CDC HABITAT Sainte Barbe, agence de Farébersviller, en partenariat avec l'association CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie) et la commune de Rouhling.

La municipalité a mis à disposition l'espace Pétanque, place du Marché, et s'est occupée de la logistique. CLCV en charge de l'animation, a su rendre cet après-midi festif et joyeux grâce à l'intervention d'un animateur. Les enfants n'étaient pas en reste puisque deux châteaux gonflables et des jeux d'extérieur étaient à leur disposition. L'organisation est revenue à CDC HABITAT Sainte Barbe qui a mis en relation les différents partenaires se chargeant également de la communication auprès des locataires des logements et papy lofts. Les collaborateurs

de la société Sainte Barbe se sont chargés de la mise en place, de la décoration et, tout au long de l'après-midi, étaient au service des invités.



Une centaine de personnes a répondu présent à cet événement totalement gratuit. Ce moment convivial, de rencontre et de partage, était très attendu par les locataires.

L'ambiance, le soleil et les cadeaux distribués par le bailleur ont été fort appréciés par les locataires qui ont fait savoir qu'ils espèrent la reconduction de la manifestation l'an prochain. Les organisateurs ont déjà promis qu'ils mettraient tout en œuvre pour que cette belle initiative soit reconduite. A suivre...

Un point sur l'avancement des deux chantiers

Le collectifs 21 logements sur la place du Marché

Même s'il a accumulé quelques retards, dus notamment au contexte économique extrêmement compliqué qui engendre des délais de livraison incontrôlés, le chantier se poursuit et le clos et couvert est désormais achevé. Au niveau du gros œuvre, il ne reste désormais que la rampe d'accès de la rue Pasteur au sous-sol à réaliser.

Les travaux d'intérieur sont en cours pour les lots électricité, plomberie, plâtrerie et menuiserie. Il ne restera ensuite que l'ascenseur, les sols et les finitions ainsi que les aménagements extérieurs à réaliser.

Une livraison peut être envisagée pour le mois de juin 2023 pour un montant total des travaux qui avoisinera 3 millions d'euros. Pour rappel, le bâtiment abrite 8 appartements T2 et 13 appartements T3, une cellule d'activité et au sous-sol des caves et du stationnement.



Les ascenseurs des entrées 1 à 5

Concernant le bâtiment impasse Gounod, après les cages d'ascenseurs, les terrasses et accès au logement sont terminées, les garde-corps sont installés et les canalisations d'évacuation des eaux pluviales sont raccordées. Les ascenseurs ont été livrés fin novembre et les parkings en surface drainante et les voies d'accès sont en cours d'aménagement à l'arrière. L'opération devrait se terminer fin décembre 2022.

Le chantier basculera sur le collectif voisin avenue Pasteur qui enchainera les mêmes opérations pour une fin prévisionnelle au deuxième semestre 2023.

Les deux chantiers représentent un investissement de 2,5 millions d'euros soit environ 49 000€ par logement. Une belle opération de mise en accessibilité de 50 logements.

au conseil municipal

Séance du 15 juin 2022

Le Conseil Municipal décide :

- De maintenir le mode de publication des actes de la Commune par la voie de l'affichage sur les panneaux situés dans le hall d'entrée de la mairie et à l'extérieur le long de l'avenue de la Paix ;
- De recruter quatre agents saisonniers durant la période allant du 04 juillet au 02 septembre 2022 inclus pour renforcer les effectifs des Services techniques ;
- D'attribuer les travaux de viabilisation des 7 parcelles au lotissement "Coubertin 2" à l'entreprise SET-PB KLEIN Guy pour un coût 162 517,35€ HT soit 195 020,82€ TTC ; de confier à Maître MICHALOWICZ Nathalie, notaire à Sarreguemines, le soin de rédiger les actes de ventes relatifs à la cession des parcelles ; de fixer les modalités de cession des lots et le prix de vente de l'are à 9 240€ TTC et de contracter un prêt relais auprès de la Banque Populaire pour 290 000€ sur 2 ans au taux fixe de 0,75 % ;
- D'autoriser SFR FITH à établir à demeure et à exploiter à ses frais exclusifs un réseau sur fibre optique (installation, gestion, entretien, remplacement) dans les parties communes des immeubles communaux 1 et 3 rue des Ecoles et 15 et 16 rue des Alizés ;
- D'adopter un règlement budgétaire et financier suite à la mise en application de la nouvelle nomenclature comptable M57 à compter de l'exercice 2022,
- D'accepter les indemnités de 4 315,69€ proposées par La Ciade concernant trois sinistres ;
- De contracter auprès de la Banque populaire un emprunt de 400 000€ sur 15 ans au taux fixe de 1,70%, affecté au financement de l'opération "salle omnisports" ;
- De modifier des crédits au budget primitif par voie de décision modificative n°1 permettant de mandater l'échéance du mois d'août 2019 de l'emprunt CAFFIL suite au jugement du tribunal judiciaire de Nanterre du 13 mai 2022 ;
- D'ajuster la tarification du périscolaire et extra-scolaire en tenant compte de l'augmentation de 4,94% de l'indice des prix à la consommation, à compter du 1er septembre 2022 ;
- D'attribuer une participation forfaitaire de 1000€ pour une période de 3 ans à l'association des Jardins ouvriers, lui permettant d'assurer l'entretien des allées et abords de la rue des Jardins Ouvriers (tonte régulière, enlèvement des déchets) ;
- D'attribuer une subvention de 50€ à l'Amicale des Pêcheurs Bli-

thariens en guise de participation à la journée de pêche à la truite du 15 mai dernier à laquelle 7 élèves rouhlingeois ont participé.

Séance du 22 juillet 2022

Le Conseil Municipal décide :

- De modifier les crédits du budget primitif par voie de décision modificative n°2 en reprenant des provisions pour risque et charges, permettant de mandater les échéances 2020, 2021 et 2022 pour un montant de 153 000,78€ et les intérêts et pénalités de retard arrêtés au 28 juin 2022 à la somme de 10 944,16€ de l'emprunt CAFFIL suite au jugement du tribunal judiciaire de Nanterre du 13 mai 2022 ;
- De modifier les crédits du budget primitif par voie de décision modificative n°3 permettant de neutraliser -par amortissement et reprise de subvention- une dépense et une recette de l'exercice 2020 de 30 364,22€ concernant le coût de démolition de l'ancien foyer HBL où la Commune était l'intermédiaire entre l'EPFL (la dépense "à amortir") et la prise en charge par CDC Habitat (la recette "reprise de subvention") ;

Informations :

- les travaux de raccordement électrique du lotissement Coubertin 2 a été confiée à ENEDIS pour un coût total TTC de 8 432,46€ ;
- la déclaration en appel a été enregistrée le 20 juillet 2022 concernant le contentieux Commune/Caffil, le dossier d'appel peut être déposé jusqu'au 19 octobre 2022.



Séance du 28 septembre 2022

Le Conseil Municipal décide :

- De désigner M. FEICHT Fabrice en qualité de "correspondant incendie et secours", interlocuteur privilégié du service départemental d'incendie et de secours dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies.
- De créer un emploi d'agent de maîtrise à temps non complet, à raison de 29 heures 24 mn hebdomadaires, relevant de la catégorie C à compter du 1er octobre 2022 et de modifier en conséquence le tableau des emplois ;
- D'habiliter le Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale de la Moselle à exercer la mission de médiateur et d'engager la collectivité dans le processus de médiation préalable obligatoire (MPO) avant tout recours à contentieux ;
- De signer la convention de desserte en gaz naturel du lotissement Coubertin2 avec GRDF et d'accepter la participation de GRDF de 1 890€ pour les 7 parcelles ;
- De signer la convention mise à jour, entre la Commune et la CASC, portant sur l'instruction des autorisations du droit des sols (ADS) ;
- De signer la convention avec le détenteur du droit de chasse prévoyant 2 points d'appâtage de prélèvement à réaliser dans le respect des prescriptions du Schéma Département de Gestion Cynégétique de la Moselle ;
- De valider la proposition de l'ONF de ne prévoir aucun martelage en 2024 dans la forêt communale et d'approuver l'état de prévision de coupes pour 2023 avec un prix de vente du lot de bois à 5€ ;
- D'acquérir un souffleur à feuilles de marque STIHL modèle BR 350 au prix de 600€ TTC ;
- De signer une convention d'honoraires avec Maître FANSI dans le cadre de la poursuite de l'affaire communale au contentieux auprès de la Cour d'Appel de Colmar pour un montant de 2 400€ TTC ;
- D'accepter la majoration de 10 365€ de l'attribution de compensation de la CASC en faveur de la commune de Woelfling-lès-Sarreguemines, au titre de l'IFER éolien à partir du 1er janvier 2022 ;
- De participer au groupement de commandes constitué par la CASC et ses communes membres intéressées en vue de la passation d'un accord cadre relatif à la fourniture de gaz naturel, la CASC étant coordonnateur du groupement et la commission d'appel d'offres compétente et celle du coordonnateur ;



- De reverser à la CASC le montant de la Participation pour le Financement à l'Assainissement Collectif (PFAC de 1 000 € HT depuis le 15 novembre 2018) pour tout branchement sur les secteurs soumis à une Taxe d'Aménagement majorée supérieure à 5% ; à Rouling sont concernées les parcelles cadastrées en section 3, n° 742, 745, 748, 751, 753, 756 et 480 soumises à la TA majorée de 20 % ;
 - D'accepter de reverser à la CASC, à compter de l'exercice 2022, une partie des produits de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties perçus par la Commune sur le périmètre d'intérêt communautaire (zone artisanale) ; la formule de calcul pour l'évolution de ce reversement tiendra compte des éléments de base de l'année 2019 (TFPB dans la zone intercommunautaire 35 887€ selon le rôle général des taxes foncières, population DGF 2140 habitants et taux de la taxe 13,74%) ;
 - D'accepter de reverser à la CASC 50% du produit de la Taxe d'Aménagement dont bénéficie la Commune à chaque signature d'un arrêté d'autorisation d'urbanisme (permis, déclaration préalable) sur la zone d'intérêt communautaire, acquittée par les entreprises à compter du 1er janvier 2022 ;
 - De participer au Fonds de Solidarité Logement (FSL) du Département de la Moselle pour 2022 à raison de 0,30€ par habitant, ayant pour objectif, sous conditions, l'accès et le maintien au logement de personnes en difficulté ;
 - D'approuver le Palmarès 2022 du concours des maisons fleuries proposé par la Commission du Fleurissement ; les prix seront remis aux lauréats sous forme de bons d'achat ; 585 € sont à prévoir au budget 2023 en dépenses et un don de 200 € de CDC Habitat Sainte-Barbe en recettes ;
 -
- Informations :**
- Dans le cadre du contentieux avec SFIL / CAFFIL, le Conseil Municipal prend acte que le devis de Maître BIETH, avocat à Strasbourg s'élève à 9 000€ HT.



**TRANSPORTS RÉGIONAUX
NATIONAUX ET INTERNATIONAUX**
Le N°1 du transport sur-mesure

www.transports-tce.fr

 **03 87 09 26 45**

Le prix du Service de l'eau : comprendre sa facture

L'eau est un don de Mère Nature, donc au départ elle est gratuite.

Encore faut-il, pour que l'eau arrive jusqu'à nos robinets, la prélever dans les nappes phréatiques (forages), la pomper jusqu'aux réservoirs, organiser sa potabilité (analyses, traitements), la distribuer aux consommateurs à travers les réseaux... Et après usage, l'évacuer par les réseaux d'assainissement, la dépolluer et l'assainir (station d'épuration) avant son retour dans le milieu naturel. Tout ceci a un coût, réparti entre plusieurs intervenants.

Les intervenants

Avant la loi Nôtre, les Communes étaient les collectivités organisatrices du service. Elles pouvaient assurer cette fonction en régie directe mais la plupart avaient délégué la gestion à un partenaire historique, autrefois appelé Compagnie générale des Eaux, aujourd'hui VEOLIA EAU.

Depuis le 1er janvier 2020 le service de l'eau est devenu une compétence obligatoire de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, comme l'avait été celui de l'assainissement au 1er janvier 2018. Les contrats se poursuivent avec VEOLIA EAU partenaire délégué à la gestion.

Autre acteur du service, l'Agence de l'Eau, établissement public de l'Etat, dont les missions sont de contribuer à réduire les pollutions et protéger les ressources en eau ; elle est financée principalement par des redevances sur la consommation d'eau ; et bien sûr l'Etat qui rajoute sa taxe fiscale : la TVA, sur l'ensemble facturé hors taxes.

Répartition du prix de l'eau sur la facture de l'usage domestique (juin 2022)

- L'Etat reçoit sur le prix facturé hors taxe une TVA de 5,5% sur l'eau potable et une TVA de 10% sur l'assainissement ;
- L'Agence de l'Eau perçoit trois redevances sur le volume d'eau consommé :
 - o Pour la lutte contre la pollution de l'eau : 0,350 €/m³
 - o Pour la préservation des ressources en eau : 0,0901€/m³
 - o Pour la modernisation des réseaux de collecte : 0,233€/m³
- Les prélèvements de la CASC assurent l'investissement et le fonctionnement de ses budgets annexes de l'eau (distribution) et de l'assainissement (collecte et traitement) :

o Pour le budget annexe de l'eau : 0,150€/m³

o Pour le budget annexe de l'assainissement : 1,364€/m³

- Enfin VEOLIA EAU prélève une part fixe semestrielle pour l'abonnement au compteur et une part proportionnelle aux consommations d'eau :

o Abonnement sur le 2ème semestre, à venir 31,46€

o Consommations facturées au 1er semestre 1,1396€/m³

Au total, hors abonnement (66,38€ TTC par an), et toutes taxes comprises, le prix de l'eau au m³ s'élève ainsi à 3,56€ ou 0,00356€ par litre d'eau consommé au 1er semestre 2022.



**L'eau du robinet est donc
50 à 100 fois moins
chère que l'eau minérale
Elle est soumise à des contrôles
réglementaires bien plus
drastiques que l'eau minérale**

Informations sur l'eau

Quel soulagement lors de la levée de la restriction sur l'eau potable le 24 octobre !

Véolia et l'Agence Régionale de la Santé ont alerté les habitants de Rouhling, Lixing-lès-Rouhling et Grosbliederstroff, sur le fait que les analyses d'eau révélaient une eau impropre à la consommation et qu'il était nécessaire de la bouillir avant de la boire.

Après un week-end de restriction nous sommes informés que les analyses d'eau sont à nouveau conformes et que l'eau du robinet peut à nouveau être consommée normalement et être utilisée pour les usages habituels. Il s'avère que cette alerte n'a pas été confirmée ... (par les contre-analyses de Véolia et de l'ARS).

Elle nous a cependant permis de prendre encore une fois conscience que l'eau est un bien précieux.

Alors que les périodes de sécheresse deviennent plus fréquentes et surviennent de plus en plus tôt dans l'année, économiser l'eau est devenu impératif.

Comment faire pour prendre soin de cette ressource essentielle et faire quelques économies sur sa facture ?

Rappel de quelques gestes précieux pour préserver l'eau :

Les bonnes habitudes :

- préférez les douches aux bains,
- coupez l'eau pendant que vous vous savonnez dans la douche, pendant que vous vous rasez, vous lavez les mains ou vous brossez les dents
- utilisez l'eau de lavage des légumes ou salades pour arroser vos plantes,
- pour laver la vaisselle à la main, ne laissez pas couler l'eau, mais remplissez le bac,
- pour le lave-vaisselle, optimisez le remplissage,
- privilégiez le mode "Eco" pour le lave-linge.

Côté petits équipements :

- installez des mousseurs sur vos robinets (réduction du débit de 30% à 50% sans aucune perte de confort),

- optez pour une douchette économe (limite le débit mais optimise la pression - jusqu'à 75% d'économie).

D'autres équipements à préférer :

- une chasse d'eau à deux boutons pour les toilettes,
- le mitigeur thermostatique consomme 10% à 30% moins d'eau qu'un mitigeur classique,
- un collecteur d'eau de pluie sur vos descentes de gouttières,
- pour les nouvelles constructions ou rénovations, il existe une nouvelle alternative qui permet de récupérer et filtrer l'eau de la douche et des lavabos afin d'alimenter les toilettes.

Comment détecter et repérer les fuites d'eau ?

- relevez votre compteur d'eau avant d'aller vous coucher, puis le lendemain au lever ; si le compteur a évolué pendant votre sommeil c'est qu'une fuite se cache quelque part : robinet qui goutte, surveillez particulièrement les chasses d'eau des WC.



personnel communal

Francis HEIDELBERGER prend sa retraite

Après 17 années passées dans les services techniques de la commune et à l'âge de 65 ans, Francis a fait valoir ses droits à la retraite au 1er octobre 2022.

Né à Bitche le 9 septembre 1957, il suit à l'âge de 15 ans un apprentissage de 3 ans en électromécanique dans les établissements Leffer à Sarreguemines avant de travailler pendant 28 ans dans plusieurs sociétés privées dont Continental, les HBL, ABB à Sarrebruck, Minnerath et enfin Konz de nouveau à sarrebruck.

De 2005 à 2008, dans le cadre d'un contrat Avenir il intègre l'équipe des agents techniques pour compenser la cessation progressive d'activité de Bertrand Fersing. Embauché le 1er aout 2008 et titularisé une année plus tard il va exercer pendant 14 années les fonctions d'agent polyvalent avec une spécialisation dans les travaux mécaniques, sanitaires ou de soudure. Elus et collègues ont répondu présent le 13 octobre au foyer St Etienne pour lever le verre en l'honneur de son départ.

Dans sa nouvelle vie, il pourra se consacrer à ses loisirs, s'occuper de son chien, voyager ou encore prendre soin de ses parents.
Bonne retraite !



chantiers et travaux

Un point sur les gros dossiers

La salle omnisports

Une conjoncture très particulière. Les appels d'offres ont été lancés cet été pour trois lots de travaux, le chauffage, l'électricité et la couverture. Pour les deux premiers, sept offres ont été déposées, malheureusement aucune entreprise n'a répondu au troisième. Une phase de négociation a été engagée mais le chantier accuse un retard et ne pourra certainement pas démarrer avant début 2023.

MAM : Un projet dans l'impasse

Faute d'avoir pu trouver un accord pour l'acquisition foncière, le projet de Maison d'Assistante Maternelle est actuellement en "stand by". Affaire à suivre !

Un revêtement neuf pour le city stade

Confiés à l'entreprise Technigazon de Atton (54) les travaux de remplacement du sol synthétique du city stade ont été réalisés cet été pour un coût TTC de 15 120€.

Ainsi, une nouvelle moquette synthétique de 22 mm d'épaisseur sur une surface de 300 m² remplace désormais le sol d'origine qui datait de 2011.

Les différentes activités sportives (foot, basket, volley ball...) peuvent désormais reprendre dans de bonnes conditions pour le plus grand plaisir des jeunes et des moins jeunes.

Conseil de Fabrique

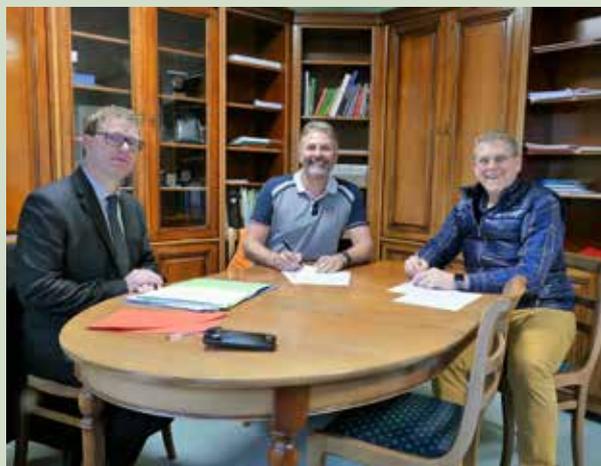
La société CED de Rouhling a fabriqué et offert au Conseil de Fabrique une rampe en inox pour l'accès par l'escalier au foyer St-Etienne.

Celle-ci a été installée par les membres du Conseil fin novembre. Merci CED !



La maison de santé

Le permis de construire est accordé et la vente du terrain de 12 ares a été formalisée devant notaire. La société AUERT Corporate a prévu de commencer les travaux au printemps 2023.



De g. à d. : Maître Matthieu HASS, MM Brice AUERT et Jean-Luc EBERHART - Signature de l'acte de vente du terrain en mairie le 15 novembre 2022



SGE GINGEMBRE & ASSOCIES GÉOMÈTRE-EXPERT
Géomètres Experts
Diagnostics immobiliers
Parc industriel Sud / Z.I. Edison
6, rue Louis Verdet - 57200 SARREGUEMINES
Tél : 03 87 98 11 30 - Fax : 03 87 95 03 70
Mail : sg@gingembre-geometre-expert.com
Site internet : www.gingembre-geometre-expert.com
Bureau secondaire
Responsable Jean-Michel MATHI
15, rue Vauban
57230 BITCHE
Tél : 03 87 96 06 26

Eclairage public : la commune poursuit le passage en LED

Depuis quelques années, la commune a engagé des opérations de remplacement des anciens luminaires de l'éclairage public.

Cette année 48 points lumineux ont été remplacés, essentiellement dans les rues des Ateliers, des Alizés, du Vignoble, Victor Hugo, Blaise Pascal et de Sarreguemines. A ce jour le taux de remplacement est de 44% du parc.

A titre d'information, les luminaires installés ont une puissance de 40 ou 60 W ; ceux démontés ont au minimum 100W. Le bilan énergétique de l'opération 2022 : la puissance passe de 4570 W à 2000W soit une réduction de 56%. Le coût du remplacement s'élève à 14 544€ avec une prise en charge des CEE (certificats d'économie d'énergie) de 2 499€.

L'extinction nocturne de l'éclairage, décidé par la municipalité pour atténuer les hausses brutales du prix de l'électricité, reste une solution transitoire qui ne saurait être pérenne. Aussi, la municipalité envisage d'accélérer le programme du passage en LED et une modernisation du réseau qui permette un pilotage et une programmation individuelle des luminaires, garantissant une possibilité d'un éclairage de veille, plus sécurisant la nuit. Un dossier de demande de subvention a été déposé en ce sens à la sous-préfecture.



La grande allée du cimetière et le jardin du souvenir font peau neuve

Lors d'une visite au cimetière, les membres de la commission du fleurissement ont constaté que les arbustes en place sont devenus trop imposants et invasifs au niveau des tombes.

Ils ont décidé d'approuver le devis établi par l'entreprise Dgreen de Etting pour l'abattage de la végétation, le rognage des souches et la plantation de différents végétaux. Ces travaux ont fait place à 20 îlots de 2x1m de part et d'autre de l'allée.

5 îlots ont été plantés de vivaces avec une thématique de 5 couleurs, rouge, rose, blanche, bleu et jaune.

Un paillage de branches broyées (BRF) a été mis en place au pied des plants afin de limiter les arrosages ainsi que les adventices.

Les 15 îlots restants sont plantés de 1000 bulbes à naturaliser, 500 narcisses et 500 tulipes qui fleuriront dès la fin de l'hiver.

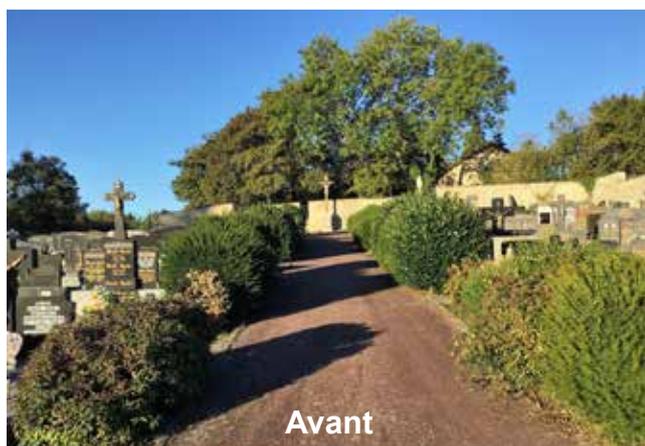
Afin de garder ces îlots verts toute l'année, un mélange de graminées et de micro-trèfle a été semé.

Le jardin du souvenir n'est pas en reste, le pin en place a été abattu et échangé par un Photinia à feuillage persistant. Les galets ont été remplacés par un paillage de branches broyées (BRF).

Montant des travaux 3 372€ HT.



Rognage des souches



Avant



Après

Nouvel aménagement autour de la fontaine

Les arbres plantés dans les années 90 devenus trop imposants leur abattage était nécessaire. Le rognage des souches a été réalisé avec un engin adapté.

6 Photinia Fraseri ainsi qu'une vingtaine de plants de vivaces ont été plantés dans les 2 demi-cercles de part et d'autre de la fontaine.

2 bacs acier en finition Corten ont été mis en place à l'arrière de la fontaine dans lesquels 6 arbustes Eleaegnus Ebbingei Maryline à feuillage persistant ont été plantés. Le montant de ces travaux réalisés par la société Dgreen de Etting s'élève à 6 510€ TTC

Afin de permettre l'accès aux bancs par des personnes à mobilité réduite une rampe d'accès sera réalisée par le service technique.



Petit rappel sur l'histoire de la fontaine ...

Lors du 2ème mandat du maire Marcel MAURER (1965-1970), la municipalité de Grosbliederstroff, effectua de nombreux travaux de trottoirs et de canalisations.

Deux anciennes fontaines furent déposées à la décharge, parce qu'elles entravaient les futurs travaux de voirie. L'une, fut la fontaine-abreuvoir qui gênait l'aménagement du carrefour de la chapelle. L'autre qui nous intéresse, est la fontaine de "Niederhofen" dans le bas du village, rue de la République.

Certains Blitériens diront, que Rouhling s'est accaparé avec malice la fontaine de "Niederhofen". Ils avanceront également, que d'après d'anciens Rouhlingeois, ce fut une revanche sur le riche voisin, qui les aurait, selon une histoire légendaire, injustement et malhonnêtement dépouillés de leur forêt.

Ce ne fut pas une revanche, mais un acte judicieux "de recyclage" effectué par le voisin Rouhlingeois, déjà en avance sur son temps.

Pour connaître la vérité sur ce qui n'est pas une légende, mais un contentieux des limites de la forêt, vous pourrez retrouver la version officielle et détaillée dans le BM 117 d'octobre 2013.



1970 - Pierre Gladel, Joseph Philippe, Georges Eberhart se reposant près de la fontaine fraîchement installée



Fontaine à Grosbliederstroff, avant son démantèlement

Projet éolien :

le point d'étape du Maire

Propos introductifs

Les choix politiques des Gouvernements dans les domaines stratégiques de l'énergie ne sont ni stables ni durables.

Confronté durant des années à ce domaine dans mes deux parcours professionnels, le premier, dans le privé chez Continental, le second comme Directeur des Services Techniques de la Ville de Sarreguemines, j'ai été fréquemment amené à adapter mes décisions et contrats aux choix stratégiques et politiques de l'Etat. Convaincu par le nucléaire, j'ai eu beaucoup de mal à comprendre les décisions des derniers gouvernements, qui sous le lobbying des opposants et la pression de l'Europe, ont choisi de freiner cette source de production au bénéfice des énergies renouvelables comme le photovoltaïque, l'éolien ou hydraulique en mer. La France avait alors une production d'électricité excédentaire qu'elle exportait et nous bénéficions du prix du kWh le moins cher d'Europe.

L'Etat décide et une fois encore on s'adapte. Notre projet éolien s'inscrit bien dans les orientations soutenues par le gouvernement qui a fixé un objectif de 40% de production électrique renouvelable d'ici 2030.

Récemment, un mouvement d'opposition s'est mis en marche contre le projet des trois communes. C'est une démarche à laquelle on pouvait s'attendre et que je peux comprendre (il y a très peu de projet éolien sans opposition). Des arguments ont été avancés contre le projet dont certains sont avérés, d'autres plus subjectifs et enfin certains sont faux ou déformés. J'y reviendrai un peu plus loin dans mes explications mais j'aimerais d'abord situer le contexte dans lequel ce projet a été initié.

Le contexte de lancement du projet

Entre 2018 et 2019 les communes de Rouhling, Hundling et Ippling, ont été sollicitées par plusieurs porteurs de projets éoliens. Les communes ont souhaité encadrer les conditions du développement d'un tel projet sur leur territoire, c'est pourquoi elles ont décidé de lancer un appel à projet.

Un cahier des charges a été élaboré pour choisir les développeurs et leur projet, avec une attention portée aux enjeux paysagers, à l'engagement sur le démantèlement complet en fin de contrat, ainsi qu'un mécanisme de financement participatif permettant d'inclure les habitants au projet en leur offrant la possibilité d'investir à des taux de rémunération intéressants. Un contrat de fourniture local d'électricité aux habitants des trois communes, à un tarif attractif est également à l'étude.

De plus les sociétés lauréates, Iberdrola et TotalEnergies, se sont engagées à échanger avec les élus des communes concernées à chaque étape du projet mais également à assurer une concertation régulière avec les riverains.

A cet effet, une lettre d'information a été distribuée aux

habitants des communes, un site internet a été créé et un premier atelier réunissant les riverains a eu lieu. D'autres événements vont être organisés dans les mois à venir pour poursuivre les échanges et construire un projet de territoire et une nouvelle lettre d'information sera distribuée prochainement.

De nouveaux sujets seront approfondis suite aux études réalisées sur le site par des cabinets d'études indépendants : l'environnement, le paysage, l'acoustique, la ressource en vent... L'ensemble de ces études, couplées avec nos échanges durant ces phases de concertation, permettra de définir les emplacements les plus favorables à l'installation des futures éoliennes sur la zone d'implantation potentielle.

Le contexte financier

Pour rappel, jusqu'en 2012, la principale recette des communes était la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'Etat, suivie des impôts locaux et enfin d'autres produits de gestion. A partir de 2013 et jusqu'à 2018 l'Etat, pour réduire sa dette alors de 2100 milliards d'euros, a décidé de diminuer les dotations des collectivités locales. Pour la commune de Rouhling la DGF est ainsi passée de 450 000€ à 280 000€, soit une réduction de 170 000€ (autrement dit une perte de 3 400 000€ sur les 20 ans à venir).

L'installation d'un parc éolien permet de générer de nouveaux revenus sur son territoire d'implantation. Face à des budgets communaux de plus en plus restreints, ces revenus additionnels permettent de maintenir des services proposés aux habitants et de se laisser la possibilité d'en créer des nouveaux.

Le déploiement d'éoliennes, j'en conviens n'est pas de nature à embellir le paysage. Cependant le choix ne s'arrête pas à cette simple considération et pour se faire son opinion, il faut tout mettre dans la balance. Aujourd'hui, le seul levier pour maintenir notre capacité financière reste les impôts locaux. N'est-il pas de notre devoir de rechercher d'autres sources de revenus ?

Afin d'aller au bout du raisonnement et pour être totalement transparent sur les chiffres, la recette à laquelle pourrait prétendre la commune (IFER + occupation chemins + taxe foncière) s'élève à 15 000€ par an et par éolienne, soit 600 000€ pour 2 éoliennes sur 20 ans (ou 900 000€ dans l'éventualité de 3 éoliennes). A ce montant se rajoute une subvention unique d'accompagnement sur un projet de développement durable de 100 000€. L'hypothèse la plus optimiste nous permettrait de percevoir 1 000 000€.

Sur l'aspect esthétique, des différents échanges que j'ai pu avoir avec la population, la perception d'une éolienne dans le paysage est très variable d'un individu à l'autre. Pour certains, cette vision est "dramatique", pour d'autres ce ne sont que des "grands moulins à vent" installés dans la nature.

C'est pourquoi la municipalité a pris le parti de privilégier l'intérêt général et le développement durable en premier lieu mais également la préservation du service public plutôt que des considérations personnelles.

Retrouvez toutes les informations sur le site du projet :

<https://parc-eolien-du-hungerbach.fr/>

Lotissement Coubertin 2

Le permis de lotir a été préparé et déposé pour le compte de la commune par le cabinet de géomètre Gingembre.

Le maître d'œuvre MK Etudes de Ippling nous a assistés dans le lancement de la consultation des entreprises en préparant le cahier des charges. Il est également intervenu dans l'analyse des offres.

Le permis d'aménager ayant été accordé début septembre, les travaux du lotissement Coubertin 2 ont pu démarrer à la fin du même mois. Pour rappel, la commission d'appel d'offres avait attribué le marché à l'entreprise KLEIN de Diebling qui avait déposé l'offre la mieux disante.

Après une semaine de nettoyage et nivelage la plateforme était dégagée et les travaux de viabilité pouvaient commencer. Au préalable une conduite d'alimentation en eau des jardins ouvriers a dû être déviée car elle traversait l'emprise du chantier. Il s'agissait ensuite de poser les réseaux d'eau, d'assainissement, de gaz et d'électricité et enfin de communication. Ont suivi ensuite les travaux de voirie avec la création d'un corps de chaussée et des trottoirs. Le chantier aura duré environ 2 mois et demi et les sept parcelles sont désormais prêtes pour la commercialisation.

Le prix de l'are, identique à celui du lotissement précédent, est fixé à 9 240€. Les personnes intéressées par l'achat d'un terrain sont invitées à se renseigner en mairie



Pour information les 10 lots du lotissement du ruisseau ont tous été vendus. Un certain nombre de constructions touchent à leur fin et l'éclairage public a été installé cet automne. Il ne restera que la voirie définitive qui sera réalisée en 2023 quand la majeure partie des chantiers sera achevée.

... bientôt Noël

La boîte aux lettres du Père Noël

Pour sa deuxième édition, la manifestation autour de la mise en service de la boîte aux lettres du Père Noël a connu un grand succès. Réunies sur le parvis de la mairie, plus de 200 personnes, parents et enfants sont venus partager un moment de convivialité à l'occasion de l'ouverture de la période de l'aveut. La boîte s'est illuminée et les enfants ont pu y déposer leur lettre au Père Noël.

L'Association des Parents d'Elèves, qui a préparé et vendu des crêpes et des bretzels, a accueilli et installé le Père Noël qui a procédé à la distribution des calendriers de l'aveut et posé avec chaque enfant pour la photo devant la cheminée. La commission des fêtes de la municipalité a, comme l'an dernier, offert le vin chaud, le jus de pomme ou le cacao. Des karaokés de dessins animés ont été projetés sur les façades de la mairie, toute l'assistance a chanté à pleine voix pour une ambiance musicale réussie. Enfin, pour autofinancer un voyage musical au mois de mars pour la classe des CM1 / CM2, les parents des élèves concernés ont confectionné et vendu des sachets de biscuits de Noël. A 17h45 précises, en appuyant sur un champignon, quatre enfants ont enclenché les illuminations des façades de la mairie.



Brioche de l'Amitié : une action caritative bien rodée

Ce samedi 8 octobre s'est déroulée sur la commune, la vente des Brioche de l'Amitié au profit de l'AFAEI (Association Familiale d'Aide aux Enfants Inadaptés).

Engagé depuis de nombreuses années au côté de cette association, le CCAS de la commune, sous la houlette de l'adjoint au maire Claude HAUER, a organisé la vente de porte en porte en mobilisant de nombreux bénévoles de la commune. Ainsi ce ne sont pas moins de 64 participants issus de 12 associations, du Conseil municipal des enfants et du Conseil Municipal qui ont donné deux à trois heures de leur temps pour la bonne cause.

Les 546 brioches vendues ont permis de



récolter un bénéfice de 1619,42€ qui a été reversé le mercredi 12 octobre à Jean-Pierre HARTEL, président de l'AFAEI Sarreguemines. Celui-ci, toujours aussi impressionné par la dynamique participation des associations rouhlingeoises, a remercié très chaleureusement la commune et son CCAS.

Le CCAS renouvelle la distribution des colis de Noël

Alors que certaines communes avaient pris le parti de réorganiser une fête de Noël, la municipalité avec l'aide du CCAS a décidé cette année encore de reconduire la distribution de colis à nos aînés. Un coffret de diverses spécialités sucrées et salées accompagnées de boissons sera remis de porte en porte à tous nos concitoyens de 70 ans et plus. La tournée se fera dans la semaine qui précède les festivités.

En 2023, il est envisagé de nous retrouver à nouveau à l'occasion du repas de seniors (date envisagée le dimanche 2 avril 2023).



BUREAU D'ETUDES V.R.D

3 Rue de Metz - 57990 IPPLING

Tél : 09 82 54 16 36

Fax : 03 72 53 00 06

contact@mketudes.fr

www.mketudes.fr

vie économique

"Soutenons nos commerces locaux"

C'est le slogan qu'on entend d'ordinaire plutôt dans nos villes où les centres se désertifient au bénéfice des grandes zones commerciales. Et pourtant il ne doit pas nous laisser indifférents, même dans nos communes rurales.

Car c'est bien une chance que de ne pas avoir à prendre la voiture pour aller dans une commune voisine acheter son pain, ou pouvoir se rendre chez le coiffeur à pied. Favoriser les circuits courts, c'est également s'inscrire dans une démarche écologique.

N'attendons pas de regretter qu'un commerce soit fermé, agissons avant et consommons local !



A ce sujet, trois nouvelles initiatives locales sont à signaler !

Activité de sophrologue

Patricia Roumens exerce le métier de sophrologue dans notre commune, elle a obtenu avec succès la certification et est inscrite au Registre National de Certification Professionnelle (RNCP).

Cela permet à ses client(es) d'avoir des séances prises en charge par certaines mutuelles santé.

Les séances se font sur rendez-vous au domicile des client(es).

La sophrologie est une méthode psychocorporelle qui va permettre de relâcher les tensions physiques, mentales et émotionnelles, à gérer un état de stress. Elle amène à un état de bien-être.

Elle va stimuler les fonctions vitales, la mémoire, la concentration et augmenter l'énergie.

La sophrologie est accessible dès l'âge de 5 ans jusqu'aux séniors. Les exercices sont simples et faciles à exécuter, elle s'adapte aux contraintes et besoins de tous les âges.

Elle se pratique en groupe de 15 personnes maximum sur un thème général ou en individuel avec des séances personnalisées selon la problématique avec un protocole sur mesure et le nombre de séances nécessaire pour atteindre son objectif.

La sophrologie utilise des techniques de respiration contrôlée, de détente musculaire et de visualisation positive guidée par la voix.

Grâce à la sophrologie, Patricia va pouvoir vous accompagner aussi bien pour des troubles du sommeil que pour une pathologie lourde (maladie de Parkinson, cancer, fibromyalgie...) en parallèle d'un suivi médical, tout comme pour vous préparer à un événement (arriver sereinement à un examen, préparation à l'accouchement...) ou pour des troubles du comportement.

Pour plus de renseignements vous pouvez la contacter directement ou la suivre sur sa page Facebook : Souffle De Vie.



LesCrazyballons

Autre initiative locale, l'entreprise "LESCRAZYBALLONS" que vous présente directement Céline GOUBET, auto entrepreneur et gérante de l'activité.

Vous avez envie de faire plaisir de manière différente ? Offrez de la surprise avec les boîtes à ballon "LESCRAZYBALLONS"

Choix du ou des ballons selon votre événement ; qu'il s'agisse d'un anniversaire, d'un mariage, d'une déclaration d'amour, d'un départ à la retraite, d'une baby shower, pour révéler le sexe de votre enfant ou pour n'importe quel événement de votre vie, LesCrazyballons vous accompagnent et vous guident pour faire de votre surprise une réussite.

Lors de l'ouverture de la boîte, un ballon sortira avec votre message au bout du ruban !

Vous choisissez votre ballon, votre message, un cadeau à rajouter ? C'est possible !

Prix à partir de 15€.



LESCRAZYBALLONS by Céline

Céline GOUBET

3 Impasse Paul Verlaine 57520 ROUHLING

06.09.86.85.11

lescrazyballons@gmail.com

N° de Siret : 90395135800014

page facebook et instagram : lescrazyballons

Guy Glaudel sort un album

Autre initiative d'un enfant du pays, dans un domaine totalement différent, la musique. Guy GLAUDEL vient d'autoproduire un album "hip-hop-scratch" composé de 32 morceaux d'une durée d'environ 70 minutes : STROB AND P. SWIFT - REVERSE CITY 2, HOFSTÜCK HELL.

Il nous explique :

"En sortant cet album, j'ai voulu mettre en avant 2 aspects de la culture "Hip Hop", tout en sachant que celle-ci se divise en 4 catégories (les Djs, la DANSE, le DESSIN et le RAP). Moi, c'est les Djs et le DESSIN qui m'ont conquis.

J'aime dessiner, mais ma grande passion est le "Turntablisme" (l'art de faire vivre la musique avec 2 platines vinyles). Donc pour parler de cet album, je dirais que ce sont des mélanges de "Beats" (batteries) avec des boucles musicales (souvent sur fond de piano triste). Durant tout l'album, je synchronise des batteries (Beats) avec des mélodies que j'ai bouclées, tout en ajoutant du Scratch (pas sur tous les morceaux).

Concernant le dessin, j'ai dessiné entièrement la pochette du vinyle. Depuis que je suis jeune, j'aime le lettrage dans le dessin. Je me suis donc mis à grapher et à Tager sur du papier. D'où cette pochette originale. Et maintenant, pour en savoir plus sur mon album, procurez-vous le !"

Les droits d'auteur ont été reconnus à la Sacem. L'album est vendu à titre privé et **on peut se le procurer chez les disquaires de Sarrebruck (dans la vieille ville) pour la somme de 28,99€ ou chez Guy directement en appelant le 06 07 48 33 31.**





La zone artisanale

Historique

Le Conseil Municipal a décidé de sa création en 1996 sur une surface de 5,8 hectares. L'essentiel des travaux a été réalisé en 1998. Un bassin écrêteur a été exigé pour récupérer les eaux pluviales du réseau collecteur.

Par décision de la CASC du 18/12/2003, cette zone a été intégrée dans le domaine communautaire. L'agglomération ayant acquis la compétence "développement économique", la commune de Rouhling a donc accepté de la céder, récupérant au passage les montants investis.

Gestion par la CASC

La menuiserie Schreiber s'était déjà installée. Une plate-forme de 1,2 ha avait été réalisée sur le haut de la zone. La CASC a réalisé les autres plateformes ouvertes à 7 entreprises et à la déchetterie communautaire. Sept entreprises développent leurs activités actuellement et emploient environ 110 personnes.

- TCE,
- H AUTO,
- PARLA. RS Auto,
- GSIM : équipements électriques,
- Ambulances JORD'ANNE,
- CED Escaliers et garde-corps,
- Menuiserie SCHREIBER,

3 autres entreprises ont pris des engagements NP Logistique - Malezieux - Froid Est Energie.

NP log, 12 rue Hallingen

est parmi les nouvelles entreprises la plus avancée dans son installation.

Nicolas PHILIPPE, engagé professionnellement dans le domaine du transport et de la logistique (orienté principalement vers le btp) depuis près de 20 ans, a créé cette entreprise en 2017. L'activité est diverse et elle s'adresse aux clients individuels ainsi qu'aux entreprises de toutes tailles.



Pour le particulier (rouhlingeois par exemple), il pourra livrer au domicile (ou sur chantier) toutes sortes de matériaux et en toutes quantités : graviers, roche, cailloux déco, pavés, terre végétale, sel de déneigement et participer ou non à leur mise en œuvre.

Il propose également de louer des véhicules et des machines (camions, pelleteuses) avec ou sans chauffeur. Vous pourrez également acheter sur place à Rouhling

divers matériaux stockés en vrac (sable, laitier, mélange à béton, terre végétale, cailloux déco...) qui vous seront chargés directement dans vos véhicules ou remorques.

L'entreprise pourra vous aider dans tous types de chantiers : entrée de garage en enrobé (macadam), pavés ou autres matériaux (cailloux décoratifs), terrassement et aménagement de vos maisons, piscines...

NP Log est un véritable couteau suisse capable de répondre à toutes vos problématiques : tontes de gazon, dépôt de vos déchets ménagers dans les conteneurs, pose de gazon synthétique, étude de vos chantiers. NP Log œuvre aussi pour les plus grosses entreprises : Véolia, COLAS, Eurovia...

L'entreprise a emménagé début décembre dans ses nouveaux locaux 12, rue Hallingen.



Fête Nationale

Après deux années sans, enfin à nouveau une belle fête nationale.

Le rendez-vous était donné au carrefour de la rue de Sarreguemines pour le défilé. La fanfare de Rémelfing a ouvert la marche, suivie par les pompiers, le Conseil municipal des Enfants et les équipes d'animation, le Maire et son Conseil et enfin tous les volontaires. Parfaitement organisée par l'US Rouhling et animée par le DJ Guy, qui a mis le feu sur la piste de danse, la soirée a connu un franc succès et s'est terminée par un feu d'artifice qui a fait l'unanimité.



La participation citoyenne : c'est parti !

Nous vous avons annoncé et présenté la démarche dans le bulletin précédent.

Depuis, avec l'aide de la Gendarmerie et sous la houlette du premier adjoint Michel ROUCHON, elle se concrétise en cette fin d'année. Une soixantaine d'intéressés ont répondu présent à l'occasion d'une réunion publique qui s'est tenue à l'ECS le mardi 15 octobre. Le dispositif qui a été présenté par le lieutenant Ludovic POCHET sera formalisé par la signature d'une convention entre la gendarmerie, la préfecture et la commune. Les référents volontaires suivront une petite formation qui leur permettra d'assurer le lien entre la population et la gendarmerie. Leur rôle sera de relayer les messages qui leur seront signalés. Les habitants sont invités à largement utiliser ces relais en leurs signalant toutes attitudes suspectes ou incivilités, radeurs en repérage, actes de vandalismes, arnaques...

Cette initiative collective sera annoncée aux entrées de la commune et les informations seront relayées régulièrement afin de vous tenir informés.



Du vandalisme, cet été plus que d'habitude !

Du vandalisme, cet été plus que d'habitude ! Le printemps et l'été 2022, ont vu plus qu'à l'accoutumé, les actes de vandalisme se multiplier aux quatre coins de la commune.

- A l'arboretum, table et banc abimés, poubelles cassées, signalétique des arbres arrachée et rayée,
- Panneau de signalisation routière descellé rue des Jardins,
- Vitrine d'affichage des lignes transports en communs cassée,
- Aire de jeu Pasteur souillée.

Le montant des réparations s'élève à près de 5 000€, que nous payons tous avec nos impôts locaux.

Des plaintes ont été déposées à la gendarmerie et certains auteurs des faits ont été identifiés.

Nous ne pouvons pas tolérer ce genre de dérives. Aussi le maire en appelle à la vigilance de tous et à signaler rapidement en mairie tout acte déplacé.



Les maires de Rouhling

Après la présentation dans les bulletins n°137 et 138 du mandat du maire Charles KREMER (1971-1977), il est proposé de retracer le parcours de son successeur Joseph STARCK, qu'une certaine génération a également connu comme instituteur et directeur à l'école élémentaire des garçons.

1977-1983 : **Joseph Antoine STARCK**

... un maire dans la continuité et dans la construction évolutive

... un enseignant et directeur d'école



Il fut maire du 21/03/1977 au 13/01/1983.

Deux mois avant la fin de son mandat, il décéda accidentellement le 13 janvier 1983 à Freyming-Merlebach, renversé par une voiture en traversant la route.

En tant que 1ère adjointe, Mlle Hildegarde RAUCH assura l'intérim au conseil municipal jusqu'aux nouvelles élections des 06 et 13 mars 1983.

Originaire de Nousseviller-Saint-Nabor, Joseph STARCK est né le 28 octobre 1932.

Avec son épouse et leur 1er enfant, il vint s'installer à Rouhling en 1955, dans le nouveau bâtiment des instituteurs, juste à côté du groupe scolaire, qui fut construit en même temps que la cité Pasteur (1955-1956). C'est dans l'école des garçons, qu'il exerça son métier d'enseignant pendant une quinzaine d'années.

Elections

Elles se déroulèrent les 13 et 20 mars 1977. Un seul tour a suffi pour élire les futurs conseillers municipaux.

Toujours 17 membres dans l'assemblée, dont 10 anciens et 7 nouveaux :

Anciens conseillers

Joseph STARCK - 1932, Albert GLADEL - 1930, Joseph TONI - 1927, Marcel MEUNIER - 1921, Lucien DUMAS - 1919, Bruno OGOS - 1945, Marcel EBERHART - 1933, Paul CLEMMER - 1941, Fernand MALLICK - 1942, Marcel FATH - 1934.

Nouveaux conseillers

Gilbert ROHR - 1946, Hildegarde RAUCH - 1941, Roger MULLER - 1937, Paul CLEMMER - 1941, Henri FRANCISCO - 1931, Hermann FERSING - 1932, Jean KARMANN - 1946

La seconde liste fut battue à plate couture. Seul rescapé, Jean KARMANN âgé de 30 ans, siégera au conseil municipal dans l'opposition, grâce à quatre voix d'avance.

Les élections du maire et des adjoints eurent lieu le 20 mars, sous la présidence de Lucien DUMAS, doyen du conseil. Pour ouvrir la séance, il fit l'appel nominatif et donna lecture des résultats constatés dans le procès-verbal des élections afin d'installer les personnes élues dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Le conseil choisi pour secrétaire de séance, Nicolas TONI, secrétaire de mairie.

L'élection du maire s'effectua en un tour. Deux candidats se présentèrent : Joseph STARCK (15 voix) et Jean KARMANN (1 voix). Joseph STARCK ayant obtenu la majorité absolue, fut proclamé maire, après deux mandats d'adjoint, l'un avec Adolphe WEBER (1965-1971), l'autre avec Charles KREMER (1971-1977).

Le nouveau maire installé, procéda à l'élection du 1er adjoint. Un seul candidat, Albert GLADEL ayant obtenu la majorité absolue (16 voix) fut nommé adjoint. Il occupait déjà ce poste lors du précédent mandat.

Par contre la place du 2ème adjoint fut très disputée. Il y eut 4 candidatures au 1er tour : Hildegarde RAUCH (6 voix), Jean KARMANN (3 voix), Jean-Louis JUNG (2 voix), Lucien DUMAS (2 voix), divers (3 voix). Personne n'eut la majorité.

Pour le 2ème tour un nouveau candidat se joignit aux candidats précédents, mais comme pour le 1er tour, personne n'eut la majorité absolue. Hildegarde RAUCH (8 voix), Jean KARMANN (3 voix), Jean-Louis JUNG (2 voix), Lucien DUMAS (2 voix), Fernand MALLICK (2 voix).

Le 3ème tour verra Hildegarde RAUCH élue avec 11 voix, les autres obtinrent : Jean KARMANN (3 voix), Jean-Louis JUNG (1 voix), Lucien DUMAS (1 voix), Fernand MALLICK (1 voix).

Annulation et réélection d'un adjoint

En date du 16/12/1977 et malgré le recours d'Albert GLADEL, contestant l'annulation de son élection au poste de 1er adjoint, le Tribunal Administratif de Strasbourg confirme sa décision. L'intéressé est employé à la trésorerie municipale de Sarreguemines, emploi incompatible en vertu de l'article 122-8 du code des communes, avec les fonctions d'adjoint ou de maire.

Le poste étant vacant et par application de l'article R121-1, les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination, et Hildegarde RAUCH est promue 1ère adjointe. Pour l'élection au poste de 2ème adjoint, Jean-Louis JUNG est élu avec 12 voix, contre 3 voix à Jean KARMANN.

Les premières mesures

Le 1er avril, lors de la première séance du nouveau conseil municipal, les 14 commissions déjà existantes au mandant précédent furent reconduites. Seule, la commission d'embellissement, changera de nom pour s'intituler "environnement".

Le montant d'indemnité de fonction des adjoints sera fixé au maximum, soit à 50% de l'indemnité du maire.

Le maire, Joseph STARCK sera désigné à l'unanimité par le conseil municipal, comme représentant au District de la Région de Sarreguemines, avec comme suppléant, Joseph TONI, déjà suppléant au mandat précédent au moment de la création du District en juillet 1972.

District de la Région de Sarreguemines

12/05/78 : Projet du District de collecter et de traiter les ordures ménagères des communes. Le conseil municipal après en avoir délibéré adopte par 10 voix contre 5, le projet d'enlèvement des ordures ménagères sur le territoire communal, à l'exception de la cité HBL où ce service est assuré par une entreprise privée. La municipalité demande qu'à partir du 01/01/1979, abstraction faite de la cité HBL, que la commune soit desservie par le service de collecte.

Cimetière catholique

01/04/77 : Le conseil approuve l'agrandissement du cimetière catholique et trois mois après autorise le maire à signer le marché avec l'entreprise Ferdinand BECK de Wiesviller pour un montant de 204.296 francs, honoraires inclus.

Sapeurs-pompiers

Entre novembre 1977 et novembre 1982, de nombreux matériels et équipements ont été acquis par la municipalité pour un montant d'environ 95.000 francs : un fourgon et ses accessoires, une citerne avec boîte DN40, des tenues de sapeurs-pompiers, une tenue anti-frelons, divers matériels de lutte contre les incendies, ...

13/12/82 : Avant-projet d'aménagement d'un centre de premiers secours dans les locaux désaffectés de l'école élémentaire pour un montant de 220.000 francs.

Union Sportive

13/06/77 : En raison de la nécessité et de l'importance des travaux à prévoir pour la réalisation d'un drainage du terrain de football qui est rendu impraticable pendant les périodes pluvieuses, le conseil décide de confier ce projet à un architecte.

Le projet d'aménagement d'un terrain de sports s'élève à 357.495 francs. Le 22/06/79, le conseil donne son accord pour le démarrage des travaux et autorise le maire à contracter un emprunt de 200.000 francs.

03/06/1980 : Un petit problème administratif soulevé par le sous-préfet, retarda la signature du marché avec l'entreprise Martin-Fourquin pour un montant de 440.000 francs. Ce souci résolu, la construction du terrain de football pourra commencer. Des travaux supplé-

mentaires engendreront un surcoût de 118.600 francs.

14/09/82 : Suite aux dégâts causés par les pluies exceptionnelles du 15/10/81, la municipalité prendra en charge la fourniture de schiste rouge pour un montant de 13.400 francs, pour la réfection du terrain annexe.



08/08/1982 : Inauguration du stade de football par le maire Joseph Starck en présence du député Jean Seitlinger et du sénateur André Bohl

Lotissements et constructions

18/09/79 : Dépôt d'un dossier de permis de lotir rue de Lixing. Le lotissement se fera en 2 tranches. La première en section 3, au lieu-dit "Laenge auf Lixinger weg". La deuxième rejoindra ultérieurement le lotissement du Hofstuck et l'ensemble sera dénommé "Les Eglantiers".

L'extension des différentes parcelles à lotir sera poursuivies sur plusieurs hectares, lors des mandats suivants et regroupera une centaine de constructions individuelles et collectives.

Autre acquisition de terrains

L'extension de la décharge à gravats (actuel arborétum), nécessitera également l'acquisition de nombreux terrains.

Les autres réalisations du mandat de Joseph STARCK vous seront présentées dans le prochain bulletin.

A suivre...



Terrains de football, d'honneur en herbe et d'entraînement en schiste rouge

Les écoles accueillent 144 élèves

Cartable sur le dos ou sur roulettes, ils étaient 144 filles et garçons à prendre ou reprendre le chemin de l'école le jeudi 1er septembre.

A l'école élémentaire, 93 élèves ont fait leur rentrée, dont 21 CP-CE1 ont été pris en charge par Anne ZINGRAFF. Carole Schmitt a accueilli 23 élèves de CE1-CE2 et Dominique CAMARASA 24 élèves de CE2-CM1. La classe de Mireille GREFF, qui a entamé sa quatrième année en tant que directrice, compte 25 enfants de CM1 et CM2. Mme GREFF est déchargée le lundi après-midi par Amélie BARBIER. Mme Carole GAY, intervient également à l'école en qualité d'AVS. Les nouveaux élèves ont été accueillis par un chant contemporain du répertoire français intitulé "les jolies colonies de vacances" qui rappelle certainement des souvenirs aux parents et grands-parents et qui est un clin d'œil à la fin des congés scolaires.



De g. à d. : Mmes GREFF (directrice), ZINGRAFF, SCHMITT, CAMARASA et GAY (Avs)



...école élémentaire

A l'école maternelle, Laetitia ADAM, directrice accueille 27 enfants de petite et moyenne section ; elle est assistée par Jacqueline CLEMMER, Atsem. Sa collègue, Elisabeth PLANCHE, secondée par Elisabeth ROHR, Atsem, prend en charge 24 élèves (petits et grands).



...école maternelle

Apprendre les sciences sur le terrain

Les habitudes du papillon Azuré de la grande Sanguisorbe

Le papillon Azuré est un papillon d'espèce protégée, qui a besoin de la grande Sanguisorbe pour se nourrir et de certaines fourmis pour évoluer. Le papillon Azuré est une espèce protégée car l'homme détruit les prairies dont le papillon Azuré a besoin.

Les séances que la classe CM1/CM2 de Rouhling a réalisées.

- 1) Nous avons réalisé une maquette de Willerwald. Nous avons appris le cycle de la vie des papillons.
- 2) Nous avons appris les types de paysages (des prairies sèches ou humides, des prairies ouvertes ou fermées, des champs labourés, des champs cultivés, des marécages.) etc...
- 3) Nous avons appris l'écologie du paysage (des buissons, arbres, ruisseaux, arbustes) elle sert à relier des espèces.
- 4) Nous sommes allés sur le terrain (la prairie de Willerwald) et nous avons pratiqué des manipulations pour observer : les plantes, les papillons, les fourmis (et autres insectes).

Les papillons, nous les avons chassés puis identifiés à l'aide d'une clé de détermination. Nous avons attiré les insectes avec de la confiture puis nous les avons examinés. Nous avons ensuite identifié les plantes prélevées dans une zone restreinte de la prairie (1 m²). Enfin, nous avons identifié les oiseaux que nous avons vus ou entendus à l'aide d'un petit manuel. Nous remercions M. MANGIN et les associations "La Grange aux paysages" et Les Piverts en partenariat avec la CASC et le conservatoire des espaces naturels de Lorraine.

Ecrit par Mya, Florian, Léna et Marius au nom de toute la classe de CM1/CM2 de l'école élémentaire de Rouhling.



Les élèves de la classe de Mme SCHMITT ont confectionné des tartes aux pommes à l'ECS le 19 octobre



Des jumelles pour mieux observer les oiseaux

Cela faisait quelque temps qu'un projet autour de la biodiversité se préparait dans la classe de Mme CAMARASA. La directrice Mme GREFF en avait fait part à la municipalité à l'occasion d'un conseil d'école.

Ainsi, en partenariat avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) et son représentant M. TRINQWELL, l'idée était de proposer aux élèves des séances d'observation, guidées par un ornithologue, spécialiste de l'étude des oiseaux. Il manquait cependant pour cela d'un ustensile essentiel pour observer à distance : des jumelles. C'est pourquoi, la municipalité a décidé d'acquérir 15 paires de jumelles. Celles-ci ont été remises aux enfants le jeudi 20 octobre par le Maire et son adjointe à la vie scolaire Barbara MULLER, en leur demandant d'en faire bon usage.



périscolaire et animations

Les estivales

Semaine 1 : sous le soleil de Mexico

Première semaine sous le soleil de Mexico pour les enfants inscrits au centre aéré de Rouhling

Divers bricolages ont été réalisés, tels que sombreros, ponchos, maracas... afin de costumer les participants pour notre veillée du vendredi soir. Sans oublier la jolie pinata, créée pour l'occasion. Plus qu'un sport, la charrieria (sorte de Rodéo) représente la culture, la tradition et l'histoire mexicaine. Pour le faire découvrir aux enfants, l'installation d'un taureau mécanique a ravi petits et grands.

Semaine 2 : retour dans le passé

Tout au long de cette semaine, l'équipe d'animation a fait vivre une époque différente aux enfants du centre aéré de Rouhling. Les enfants ont pu découvrir de manière ludique et amusante la préhistoire, l'Antiquité ou encore le Moyen Âge.

Pour clôturer la semaine, une sortie au Parc "Nature de Cheval" à Altwiller a été organisée. Une excursion qui rentre à merveille dans le thème de la semaine, puisque le parc a fait remonter les jeunes au temps médiéval et aux animaux de l'époque. Le spectacle de cascades équestres en a mis plein la vue aux grands et aux petits.

Semaine 3 : la jungle

Le centre aéré s'évade dans la jungle cette semaine. Les animateurs, bien connus des enfants, ont fait découvrir aux enfants les animaux de la jungle. Les petits explorateurs ont élaboré des bricolages surprenants, tel qu'un cocotier de 1m de haut. Un grand jeu, nous a fait voyager au Pérou, grâce à Diego et ses jeux venus d'ailleurs.

Semaine 4 : Fort Boyard

Pour achever les quatre semaines d'animations estivales, l'équipe a programmé le thème "Fort Boyard". Quelques activités manuelles pour développer leur créativité ont été proposées telles que les clés du fort, le masque des maîtres du temps, un petit jeu de poche, une fresque collective.... Des épreuves d'agilité, de stratégie... seul ou en coopération ont enthousiasmé les 48 enfants présents. La semaine a pris fin avec une superbe sortie organisée au Fort Pélissier à Bainville-sur-Madon. Au programme, accro pierre, labyrinthe et résolution d'énigmes dans le fort.



Les enfants à l'assaut du Fort Pélissier



Xavier Muller est de retour

Animateur bien connu des anciens élèves de nos écoles, Xavier est de retour à Rouhling après 4 années passées en Polynésie française.

En 2018, il avait demandé une mise en disponibilité pour accompagner son épouse, professeur des écoles, qui avait décroché une mutation dans les îles. Le séjour aura duré 4 ans.

Depuis la rentrée de septembre il a repris du service et occupe son poste d'animateur principal 2ème classe à 80%. Avec ses collègues du service, il encadre les enfants pendant les accueils de loisirs mais aussi durant les activités périscolaires et à la cantine.

Diplômé en arts du cirque, Xavier propose des ateliers sur ce thème. Il devrait prochainement rencontrer les adolescents de la commune pour leur proposer la création d'un "club ados". Les projets ne manquent pas... à suivre.

La nature nettoyée

Comme c'est de tradition désormais, le Conseil Municipal des Enfants a invité le samedi 24 septembre les volontaires de la commune à participer à l'action "Nettoyons la Nature".



Dès 9h00, les groupes, dotés par l'équipe d'animation de gants et de sacs poubelles, sont partis dans toutes les directions de la commune. Places, aires de jeux, lisière de forêt, complexe sportif... De nombreux lieux publics ont été nettoyés pour un volume collecté de plusieurs m3 de déchets. Le Maire, Jean-Luc Eberhart a remercié les citoyens exemplaires qui, après l'effort, ont pu profiter d'une petite collation.

Merci à tous pour votre participation citoyenne



Les automnales

Cet automne au centre aéré, 40 enfants ont découvert des contes et légendes locales, tels que le Graouly, le lutin lorrain appelé le Sotéré ou encore le Loup de Malzéville. Ils ont créé des livres pop-up pour pouvoir raconter les histoires à la maison.

Une sortie au château de St Sixte à Freistroff a ravi la troupe. Visite du château, jeu de piste, ateliers de potion... et ils ont pu assister à une démonstration de gravure sur betteraves. Celles-ci sont bien les ancêtres des citrouilles, et le Festival de la Rommelbootzen est une tradition lorraine qui a inspiré Halloween.

Pour clôturer la semaine, une boum musicale endiablée a enthousiasmé les enfants. Une animation a été organisée avec l'EHPAD de Rouhling. Les résidents ont pu voir défiler des petits monstres et les ont récompensés de friandises.



Concours du plus beau pot de fleur de la CASC

En cette année 2022, la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences fête ses 20 ans.

Cet anniversaire, est également le thème qui a été proposé aux communes pour le concours du plus beau pot de fleurs. Plus de trente communes de l'agglomération qui ont répondu présent, se sont fait livrer un pot géant et ont redoublé de créativité pour essayer de décrocher le titre 2022. A l'issue des votes du public présent au Château Pierron, siège de la CASC, lors de la journée du patrimoine, le verdict des urnes a été rendu. Lixing-lès-Rouhling termine à la troisième place, Rouhling décroche la deuxième place et le premier prix a été attribué à nos voisins de Grosbliedersstroff. Un joli tir groupé pour le trio de Val de Sarre et encore une reconnaissance pour l'équipe rouhlingoise et nos jardiniers. Bravo !



La 3ème Fleur : pas encore pour cette année !

On s'était pourtant bien préparé et on y croyait. Mais le jury en a décidé autrement. Pas de troisième fleur mais le prix spécial de l'arbre décerné à la commune pour la gestion de son patrimoine arboré, une maigre consolation.

Le verdict du jury est aussi décevant qu'incompréhensible. En effet, la grille de notation est élogieuse et aucune observation négative n'y figure. Ce qui nous a incité à manifester notre mécontentement auprès du Directeur Régional du Tourisme et de demander quelques explications. Si la réponse qui nous a été formulée ne nous convainc pas, la responsable régionale du concours nous a proposé une réinscription dès l'année prochaine, au lieu de l'attente réglementaire de 3 ans.



Bernard HENTZ lors de la cérémonie de remise des prix le 19 octobre à TOUL

Concours des Maisons Fleuries

Les lauréats du concours des maisons fleuries ont été mis à l'honneur par la municipalité ce mardi 29 novembre dans la salle de l'Espace Culturel et Sportif.

Après avoir salué l'ensemble des invités, le Maire de la commune Jean-Luc EBERHART a présenté un diaporama du fleurissement 2022 de la commune qui avait été préparé par l'équipe des agents municipaux sous la houlette de l'adjoint Bernard HENTZ pour l'accueil du jury régional. Dans un deuxième temps la parole a été donnée à Isabelle ANTONY, conseillère déléguée en charge du concours de Maisons Fleuries pour révéler le palmarès et attribuer les prix. Elle a au préalable retracé l'historique du concours qui fête ses 25 ans cette année. Les lauréats se sont vus attribuer un bon d'achat à faire valoir dans les commerces de la commune.

Ainsi 21 candidats ont été primés : les premiers prix reviennent à Patricia TOUSCH dans la catégorie "balcons", Marie-Madeleine CHRISTMANN dans la catégorie "fenêtres", Carole et Fabien JOHANN dans la catégorie "maisons", Monique KASPROWICZ dans la catégorie "espaces communs".



Raymond LEHMANN fait don de son second ouvrage sur l'histoire de Rouhling

Passionné d'histoire locale et de généalogie, Raymond LEHMANN, a fait don à la municipalité et aux responsables de la bibliothèque de son deuxième ouvrage "Rouhling - Compléments d'Histoire".

Ce livre vient enrichir les récits de son précédent livre "Histoire de Rouhling et de ses habitants". Les différentes chroniques traitées dans ce livre, concernent des événements importants et des situations notables, qui ont fait et qui font encore partie de l'histoire de la commune et de ses habitants. Cet ouvrage présente également, des personnages qui ont marqué et enrichi la vie sociale, culturelle et communale. Le développement de certains épisodes et le vécu de certains personnages, permettent ainsi, de mieux comprendre des périodes déterminantes de la mémoire du village. Quelques pages du livre sont consacrées à d'anciennes photos de familles rouhlingeoises, de situations de vie, de personnages, de maisons familiales, Environ 300 clichés, viennent compléter l'album de la "Mémoire du Siècle" édité en 2000. Les responsables de la bibliothèque et la municipalité ont chaleureusement remercié M. LEHMANN, pour ce généreux don. En plus de pouvoir feuilleter en ligne, les ouvrages de l'auteur, vous avez maintenant la possibilité de les acquérir directement sur le site de l'éditeur : <https://www.coolibri.com/bibliotheque-en-ligne/raymond-lehmann>

votre bibliothèque

Léa PELLARIN en spectacle à la bibliothèque

Les bibliothèques du réseau de la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines ont fêté l'automne durant tout le mois de septembre.

Dans le cadre de cette animation, Léa Pellarin a été accueillie ce vendredi par les bénévoles de la bibliothèque de Rouhling où elle a présenté son conte intitulé "haut comme trois pommes". Les élèves des classes de moyenne et grande sections de maternelle ont été ravis par le spectacle auquel ils étaient invités à participer. Captivés, ils ont écouté la conteuse leur raconter l'histoire du petit Tom, haut comme trois pommes qui, lassé de ne manger que de la soupe, s'enfuit de la maison pour vivre de belles et terrifiantes aventures. Pour illustrer ses propos, la conteuse a utilisé des marionnettes, bruitages et autres accessoires pour le plus grand plaisir des jeunes spectateurs. En fin de séance, les enfants ont pu visiter les lieux et emprunter des livres qu'ils prendront le temps de découvrir à l'école.



Les enfants de l'école à la bibliothèque

Une quarantaine d'enfants de l'école élémentaire, élèves de Mme Zingraff et de Mme Schmitt, ont été invités par les bénévoles de la bibliothèque et les professionnels de la médiathèque communautaire. La pomme a été au menu de toutes les animations de l'après-midi.

Un "kamishibai" (petit théâtre narratif japonais) raconté par Elodie a captivé ces jeunes gourmands, toujours plus attirés par le fruit de nos pommiers. Un quiz, préparé par Gaëlle, questionna ensuite les groupes qui ont comparé leurs connaissances sur ce fruit charnu aux multiples bienfaits. Enfin, prenant modèle sur les pommes offertes par l'association des arboriculteurs, les élèves ont dessiné chacun une pomme. Découpé, ce dessin a été collé sur les arbres, préparés par Michèle sur des panneaux qui seront exposés prochainement dans la bibliothèque. Avant de quitter ces lieux chaque élève a emprunté un livre.

Bravo à tous ces intervenants !



Les Amis de la Maison des Arts et des Traditions

Les bénévoles fêtent leurs 20 années de collaboration conviviale

Après leur matinée de travail habituelle du samedi matin, les bénévoles ont fêté dignement les 20 ans de l'association "Les Amis de la Maison des Arts et des Traditions" autour d'un barbecue et d'un superbe gâteau d'anniversaire.

Le président Raymond LEHMANN profita de cette occasion pour présenter le nouveau livre qu'il a élaboré, regroupant les 20 ans de la vie de l'association, des travaux des bénévoles et des entreprises, mais également tous les détails de l'histoire de la maison et de ses habitants.

Il exprima la fierté du résultat du travail accompli par l'ensemble des bénévoles et la qualité du partenariat avec la municipalité pendant ces deux décennies.



Visite de groupes : la saison a débuté par les visites de groupes



Association Confluence - AM Sarreguemines

Association "Confluences" de Sarreguemines

Dans un premier temps, le samedi 25 juin, Raymond a accueilli les membres de l'association "Confluences" des Archives Municipales de Sarreguemines, venant découvrir et apporter leur érudition, dans le domaine historique, rural, artisanal, botanique, ... ce qui a rendu les échanges enrichissants.



Elèves CM - Ecole de Rouhling

Classe de CM1-CM2 de l'école de Rouhling

Pour la visite du lundi 04 juillet, c'est Francis et Raymond qui ont accueilli les élèves de la classe de Mme GREFF de l'école de Rouhling. Les enfants répartis en deux groupes, ont pu faire la comparaison entre la vie actuelle et celle d'antan, en découvrant d'anciens métiers locaux, du mobilier et des objets différents de ceux utilisés de nos jours.



L'Office du Tourisme de Sarreguemines



Dans le cadre du partenariat avec l'Office du Tourisme de Sarreguemines, une partie de l'équipe est venue le lundi 22 août, découvrir la maison lorraine qui est cataloguée sur leur site. Raymond et Patrick, se sont fait une joie de donner les explications sur l'histoire de la maison et l'évolution des travaux effectués par les bénévoles. Madame la directrice, Vanina CHAUVET, s'est proposée de présenter à la vente dans l'office, le livre qui retrace les 20 années de l'association et de la restauration de la maison des arts et des traditions.

Le Conseil Municipal visite son musée local

Le mercredi 28 septembre, à l'occasion d'une réunion du Conseil Municipal, le Maire a convié son équipe d'élus quelques heures plus tôt, pour lui proposer une visite de la Maison des Arts et des Traditions.

Le groupe a été accueilli et guidé par Raymond LEHMANN et Francis WACK, respectivement président et vice-président de l'AMAT, l'association paramunicipale qui gère cette demeure, rachetée en 2001 par la commune et devenue, depuis le musée local.

A l'occasion de l'anniversaire des 20 ans de l'association, le bilan du travail accompli est impressionnant. En moyenne cinq à dix bénévoles ont consacré environ 300 samedis matin, soit approximativement 7500 heures cumulées de travail, à la restauration de cette maison lorraine. Elle présente aujourd'hui toutes les caractéristiques d'une ancienne ferme lorraine, expose de nombreux métiers d'antan et recèle d'innombrables et curieux objets d'époque qui interpellent le visiteur.

Les conseillers municipaux ont ainsi pu découvrir concrètement l'usage des crédits qu'ils sont amenés à allouer occasionnellement à l'association.

A l'issue de la visite, le Président Raymond LEHMANN a remis au Maire, pour la commune, son dernier ouvrage précisément consacré à l'histoire de la maison, de ses habitants et des travaux effectués par les bénévoles.

Le premier magistrat n'a pas manqué de féliciter les bénévoles pour le remarquable travail accompli, l'engagement et la passion dont ils témoignent depuis 20 ans.



Amat

L'Amat a fêté ses 20 ans ... lors de la Journée du Patrimoine

Dimanche 18 septembre, la Maison des Arts et des Traditions a ouvert ses portes dans le cadre de la Journée du Patrimoine.

Le thème de cette année a été "Les 20 ans de l'association", avec à la clé la présentation de l'ouvrage, élaboré par le président Raymond LEHMANN, regroupant tous les détails de l'histoire de la maison, de ses habitants et les 20 années de l'association, des travaux des bénévoles et des entreprises. Les visites se sont enchaînées toute l'après-midi et à l'occasion du passage du Maire et de son adjoint à la vie associative, le Président Raymond LEHMANN a convié les visiteurs présents dans la cour pour une surprise.

Derrière d'anciens volets de la maison, Patrick SPOHR nous présente POLDI, le dernier habitant de la maison. Une œuvre qu'il a peinte en trompe l'œil et qui a rappelé au bon souvenir de certains anciens le personnage emblématique.



Une peinture de Patrick SPOHR

Autre moment d'émotion, quand les filles d'Emile LAUBACHER, donatrices de machines et d'outils de bourrelier-sellier, métier, de feu leur père, ont découvert l'exposition de tous ces appareils, surmontés par le portrait de leur père, que les bénévoles avaient mis en valeur. Des visites sont toujours possibles pour des groupes à partir de 4 personnes prenant contact au 06 21 10 01 96. Pour en savoir plus : <https://www.rouhling.fr/maison-lorraine/>



Les nouvelles vitrines

Tennis Club de Rouhling

Mot du président Steve BORDÉ

Après une année 2021/2022 fructueuse, le TCR a terminé sa saison avec plus de cinquante membres et licenciés.

Rénovation

Tout le comité s'est joint au président pour remercier la municipalité d'avoir rénové les deux courts extérieurs qui n'étaient pratiquement plus jouables, tant la mousse envahissait les deux courts.

A ce jour, les deux courts sont pratiquement à 95 % neufs, offrant aux membres de rejouer avec plaisir au tennis.



Programme sportif saison 2022/2023

- Championnat vétérans 45+ Hommes / 55+ Hommes / 35+ Dames.

- Participation trophée de la CASC avec comme équipes : Woustviller, Puttelange, Sarreguemines, Hambach Roth (2 équipes), Sarralbe (2 équipes) et Rouhling.

- Format 2 simples H, 1 simple F et 1 double mixte.

- Championnat Hiver : une équipe seniors Hommes et une équipe seniors Femmes.

- Championnat Été G EST : deux équipes Hommes et une équipe femmes (seniors).

Tous les résultats seront transmis dès les compétitions terminées.

Entraînement - Animation jeux

Le TCR informe tous ses membres que les entraînements et animations jeux resteront ouverts jusqu'au démarrage des travaux de restauration de la salle omnisports.

Les horaires d'activités sportives sont affichés et visibles de tous à la salle omnisports.

Le TCR soutient la mairie dans sa lutte d'économie d'énergie en sensibilisant tous ses membres à bien contrôler que toutes les lumières sont éteintes avant de quitter la salle.



Steve avec Raphaël NADAL à Roland Garros

Union Sportive de Rouhling

L'USR instaure le challenge de présidents



L'union Sportive de Rouhling a organisé le week-end du 13 et 14 août la première édition du challenge des Présidents.

Le programme footballistique, bien fourni, a démarré le samedi avec, en phase de qualification l'équipe de Hambach qui s'est qualifiée contre Valmont sur le score de 4 à 1. Le club organisateur Rouhling, s'est incliné face à Holving sur le score de 3 à 2. A 18h00, le match de gala qui opposait deux équipes de régional 1, a vu l'équipe Gandrange s'imposer sur le score de 2 à 1 face à Forbach. A la mi-temps du match, un vin d'honneur a ponctué la mise à l'honneur des anciens présidents de l'USR. Huit ont répondu à l'invitation et ont apprécié l'initiative de deux présidents actuels Régis MAIRE et Christian BORDÉ. Le dimanche, l'US Rouhling a remporté son match contre Valmont 2 à 0 et la finale a vu Hambach s'imposer face à Holving sur le score de 3 à 0. Enfin le week-end s'est terminé par la victoire des féminines de Régional 2 de Sarreguemines face à Sarre Union sur le score de 5 à 3.



Les présidents de l'USR

Le nouveau coach fait déjà l'unanimité

Depuis cet été, Arnaud Flauss a succédé à Antoine Pischedda à la tête de l'équipe fanion de l'US Rouhling. Le nouvel entraîneur répond parfaitement aux attentes du club sur ce début de saison.

Avant de débiter sa première expérience en coaching, Arnaud s'est forgé une solide carrière de joueur dans les différents clubs où il a évolué. Passé notamment par Nousseviller, Sarre Union, Auersmacher et dernièrement Metzling, il revient à Rouhling, le club où tout a commencé pour lui. Formé par l'USR en catégories jeunes, il y a commencé sa carrière de joueur en 2000. À maintenant 40 ans, il se lance un nouveau défi. Celui de reprendre l'équipe première, 22 ans plus tard, dans sa quête de montée en Division 1.



Le premier bilan est plus que positif. Niveau compétition, l'équipe fanion compte 5 victoires, 1 nul et 2 défaites. L'USR pointe à 6 points du leader de son groupe, mais avec un match en retard. C'est aussi au niveau relationnel que le coach fait l'unanimité. Il propose un projet sportif cohérent malgré les nombreux départs qui ont affecté le club au mercato estival. Arnaud FLAUS a recruté plusieurs joueurs d'expérience. Les séances d'entraînements plaisent à l'effectif et les choix sont indiscutables.

Fort d'une intégration réussie, l'USR espère qu'il continuera sur cette voie et le soutiendra dans sa découverte du rôle d'entraîneur.

TAXIS BLANES DAVID
Transport toutes distances 7/7

12 imp. Paul Verlaine
57520 Rouhling
06 15 96 38 62

Conventionné caisses de maladie

COMMUNES DE RATTACHEMENT :
Sarreguemines // Woelfling les sarreguemines

Association des Arboriculteurs

Dernières nouvelles

La saison du jus de pommes a été lancée à Rouhling début septembre et les arboriculteurs se sont immédiatement investis dans leur activité. 30 tonnes de pommes ont été transformées en 15.000l de jus.

A la demande des directrices des écoles primaire et maternelle, les enfants scolarisés à Rouhling ont pu visiter le verger communal, l'atelier de fabrication de jus de pommes ainsi que l'alambic à une passe. Tout a été expliqué et commenté par Hubert GRUN, le président des arboriculteurs qui a répondu aux nombreuses questions posées par les élèves.

A la fin de la visite, les jeunes (peut-être des futurs arboriculteurs) ont pu déguster le jus de pomme nouveau et ont attribué la note de 21 sur 20 (!) pour la qualité et le goût excellent du breuvage.



La campagne de distillation est en cours et de nombreux membres ont déjà utilisé le nouvel alambic à une passe pour leur plus grande satisfaction. Pour s'inscrire, contacter M. Germain FABER au 06 22 31 25 34.

Les membres possédant des arbres au verger collectif sont invités à tailler et nettoyer les abords de leurs arbres.

L'assemblée générale de l'association aura lieu le samedi 18 février 2023 à 16h à l'ECS.

Club de Judo Jujitsu

Cours de self-défense et jujitsu

Les cours de self-défense et jujitsu ont commencé à ROUHLING le lundi 5 septembre et ont lieu tous les lundis de 18h30 à 20h00 et tous les mercredis de 19h00 à 20h30 au dojo du CIAC rue Pierre de Courbertin.

Ces 2 sports permettent de travailler la souplesse, le cardio, d'apprendre à se défendre et à prendre confiance en soi. Nul besoin d'être un sportif confirmé pour venir pratiquer, chacun peut progresser à son rythme. Les séances d'essai sont gratuites durant tout le mois de septembre. Les cours sont donnés par Willi NEUMANN entraîneur diplômé de la fédération française de judo et jujitsu. Renseignements Président Alain HAUTIERE 06 36 52 21 81.

Séance découverte d'éveil au judo

L'association de JUDO de ROUHLING a proposé aux enfants de Moyenne et Grande Sections de l'école maternelle une séance découverte d'éveil au judo le mardi 18 octobre 2022 au CIAC-DOJO.

L'éveil au judo est une activité pédagogique très ludique où l'on apprend à se concentrer sur une tâche tout en faisant du sport et en s'amusant ! L'éveil au judo est avant tout une découverte de son corps visant à développer la mobilité de l'enfant. L'éveil au judo pourra faciliter le futur apprentissage du judo mais aussi d'autres activités sportives et artistiques. Pendant les séances d'éveil au judo, les enfants ne font pas du judo comme les "grands", il s'agit essentiellement de jeux de motricité : s'équilibrer, courir, sauter, ramper, rouler..., des jeux de rapidité... L'association de judo de Rouhling propose des séances d'éveil au judo pour les enfants de 4 et 5 ans les mercredis de 17h à 18h au CIAC-DOJO de Rouhling. Les enfants ont adhéré et adoré cette séance découverte et sont motivés pour emmener leurs parents au DOJO le mercredi après-midi.



Organisation complète des obsèques
24h/24 7j/7



GROSBLIEDERSTROFF

03.87.98.06.46

SARREGUEMINES

03.55.03.21.96

Mail: michele.urbanija@gmail.com

site : <http://pompes-funebres-delasarre.com>

Facebook : Pompes funèbres de la Sarre

Contrats Obsèques

La Flore sauvage de Rouhling, un vrai trésor de la nature

Celui qui regarde attentivement les prés et broussailles naturelles pendant les promenades peut y découvrir des plantes sauvages qui dans le temps était utilisées pour soigner ou tout juste pour embellir. L'avantage de ces "mauvaises herbes" est qu'elles n'ont besoin ni d'entretien ni d'être arrosées. De plus elles sont appréciées des insectes butineurs, cela constitue un écosystème. Voici quelques exemples.



La Reine des prés (Filipendula ulmaria) est une vivace mellifère et aromatique, vous la trouverez à des endroits à mi-ombre ou au soleil. Elle pousse dans les terrains humides et dans les fossés. Cette plante était connue pour ces effets antalgiques, anti-inflammatoires et diurétiques. Elle contient de l'acide salicylique qui est précurseur de l'acide acétylsalicylique qui est la substance active de l'aspirine.



Le Géranium herbe à Robert (Géranium robertianum) aime le sol argileux et calcaire. On la trouve en forêt, là où il y a de la rocaille, des vieux murs et également aux abords des chemins. Elle peut être utilisée comme couvre sol. Autrefois il était connu pour ses bienfaits anti-inflammatoires, anti-diabète, antispasmodiques et pour une meilleure cicatrisation des blessures.



La Benoîte commune (Geum urbanum) est une plante comestible utilisée en salade. Elle se trouve dans des endroits frais comme les haies, les sous-bois et également près des décharges. Elle était utilisée comme remplaçante du clou de girofle et connue pour ses vertus anti-inflammatoires et antihémorragiques.



Le géranium à feuilles découpées (Géranium dissectum) se trouve dans les jardins, les prairies et au bord des chemins. Les jeunes fleurs et pousses étaient utilisées comme salade. On dit qu'elle a des propriétés contre le diabète et l'hypertension artérielle.



Le Trèfle blanc (Trifolium repens) est une fleur basse, rampante, aromatique. Elle est capable de s'adapter à tous les types de sol et se trouve souvent dans les prés et au bord des chemins. Elle a le pouvoir d'améliorer la qualité du sol.

La nature n'a pas besoin de nous, mais nous avons besoin d'elle. Prenons en soin !

A suivre...